



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil de Communauté  
Séance du jeudi 31 mars 2011**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs -  
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 140

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 1.2.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 7.1, 7.2,  
7.3, 7.4, 9.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.7, 10.2, 10.3, 10.4, 10.5, 10.1

Le rapport 3.6 a été retiré de l'ordre du jour.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 22h10

**Étaient présents :** **Amagney :** Thomas JAVAUX **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU (jusqu'au rapport 1.1.1) **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 4.3), Geneviève VERRON (jusqu'au rapport 4.3) **Avanne-Aveney :** Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Frédéric ALLEMANN, Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (jusqu'au rapport 4.3), Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 5.4), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 3.7), Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Jean-Marie GIRERD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET (jusqu'au rapport 4.3), Lazhar HAKKAR (jusqu'au rapport 1.2.1), Valérie HINCELIN (jusqu'au rapport 1.1.6), Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Jacques MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), Annie MENETRIER, Frank MONNEUR, Nohzat MOUNTASSIR (à partir du rapport 1.1.1), Michel OMOURI, Jacqueline PANIER (jusqu'au rapport 0.1), Elisabeth PEQUIGNOT, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Marie-Noëlle SCHOELLER (jusqu'au rapport 0.1), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Zahira YASSIR-COUVAL **Beure :** Auguste KOELLER (représenté par Michel PIDANCET) **Busy :** Philippe SIMONIN (à partir du rapport 1.1.1) **Chaleze :** Christophe CURTY (représenté par Roger GREMION) **Chalezeule :** Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 0.1) **Champagny :** Claude VOIDEY (représenté par Michel GABRIEL) **Champvans-les-Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chatillon-le-Duc :** Catherine BOTTERON **Chaufontaine :** Jacky LOUISSON **Dannemarie-sur-Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST **Deluz :** Sylvaine BARASSI **Ecole-Valentin :** André BAVEREL (à partir du rapport 1.1.1), Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.1) **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Gennes :** Maryse MILLET **Grandfontaine :** François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Jacques CURTY **Larnod :** Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET jusqu'au rapport 1.1.1) **Mamirolle :** Daniel HUOT **Marchaux :** Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET **Miserey-Salines :** Marcel FELT (jusqu'au rapport 0.1), Denis JOLY **Montfaucon :** Michel CARTERON (représenté par Corinne PETER), Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château :** Marcel COTTINY **Morre :** Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET **Noironte :** Bernard MADOUX **Novillars :** Bernard BOURDAIS **Pelousey :** Claude OYTANA **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Michel FAIVRE **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré :** Stéphane COURBET **Routelle :** Claude SIMONIN **Saône :** Maryse BILLOT, Alain VIENNET **Serre-les-Sapins :** Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Bernard MOYSE **Thoraise :** Jean-Michel MAY **Torpes :** Bernard LAURENT (représenté par Dominique GRUBER) **Vaire-Arcier :** Patrick RACINE **Vaire-le-Petit :** Michèle DE WILDE **Vorges-les-Pins :** Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 0.1)

**Étaient absents :** **Besançon :** Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET, Benoît CYPRIANI, Yves-Michel DAHOUI, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Jean-François GIRARD, Solange JOLY, Carine MICHEL, Béatrice RONZI, Edouard SASSARD, Joëlle SCHIRREZ, Nicole WEINMAN **Beure :** Philippe CHANEY **Boussières :** Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY **Brillans :** Alain BLESSEMAILLE **Champoux :** Thierry CHATOT **Chatillon-le-Duc :** Philippe GUILLAUME **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chemaudin :** Bruno COSTANTINI, Gilbert GAVIGNET **Le Gratteris :** Cédric LINDECKER **Mamirolle :** Didier MARQUER **Mazerolles-le-Salin :** Daniel PARIS **Montferrand-le-Château :** Séverine MONLLOR **Novillars :** Philippe BELUCHE **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Catherine BARTHELET **Pirey :** Jacques COINTET **Pouilley-les-Vignes :** Jean-Marc BOUSSET **Pugey :** Marie-Noëlle LATHUILIERE **Roche-lez-Beaupré :** Jean-Pierre ISSARTEL **Thise :** Jean TARBOURIECH **Vaux-les-Prés :** Bernard GAVIGNET

**Secrétaire de séance :** Daniel HUOT

**Procurations de vote :**

**Mandants :** F. GALLIOU (à partir du rapport 1.1.2), E. ALAUZET, T. BENETEAU De LAPRAIRIE (à partir du rapport 5.1), B. CYPRIANI, YM. DAHOUI, D. GENDRAUD (jusqu'au rapport n°3.7), F. GERDIL (à partir du rapport 1.1.1), A. GHEZALI, JF. GIRARD (à partir du rapport 1.1.1), L. HAKKAR (à partir du rapport 1.2.2), V. HINCELIN (à partir du rapport 1.1.7), S. JOLY, JS. LEUBA (jusqu'au rapport 0.1), C. MICHEL, N. MOUNTASSIR (jusqu'au rapport 0.1), J. PANIER (à partir du rapport 1.1.1), E. SASSARD, J. SCHIRREZ, MN. SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), N. WEINMAN, P. CHANEY, A. BLESSEMAILLE (jusqu'au rapport 0.1), R. REYLE (à partir du rapport 1.1.1), D. PARIS, M. FELT (à partir du rapport 1.1.1), S. MONLLOR, P. BELUCHE, C. BARTHELET, JM. BOUSSET, J. TARBOURIECH

**Mandataires :** M. DEVILDE (à partir du rapport 1.1.2), C. THIEBAUT, F. MONNEUR (à partir du rapport 5.1), F. PRESSE, JP. GOVIGNAUX, JJ. DEMONET (jusqu'au rapport n°3.7), N. BODIN (à partir du rapport 1.1.1), D. POISSENOT, M. LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), S. JEANNIN (à partir du rapport 1.2.2), C. TISSIER (à partir du rapport 1.1.7), A. MENETRIER, N. BODIN (jusqu'au rapport 0.1), F. ALLEMANN, N. GUILLEMET (jusqu'au rapport 0.1), F. FELLMANN (à partir du rapport 1.1.1), M. OMOURI, JC. ROY, JL. FOUSSERET (à partir du rapport 1.1.1), S. WANLIN, M. PIDANCET, R. REYLE (jusqu'au rapport 0.1), C. MAGNIN-FEYSOT (à partir du rapport 1.1.1), C. PREIONI, D. JOLY (à partir du rapport 1.1.1), M. COTTINY, B. BOURDAIS, C. OYTANA, JM. FAIVRE, B. MOYSE

**Délibération n°2010/001326**

**Rapport n°1.1.1 - Budget Primitif 2011 et Plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement 2011-2015**

## Budget Primitif 2011 et Plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement 2011-2015

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

**Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC**

### Résumé :

Le projet de Budget Primitif 2011 s'élève à 185,7 M€ pour le budget principal et ses différents budgets annexes (mouvements réels, hors emprunt revolving, hors reports et reprise des résultats, neutralisation des subventions d'équilibre).

Le budget primitif regroupe l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en œuvre des politiques du Grand Besançon, selon la stratégie développée dans le rapport. Comme le programme pluriannuel d'investissement et de fonctionnement (PPIF) 2011-2015, il est conforme aux grandes lignes exposées lors du débat d'Orientations Budgétaires du 17 février dernier.

Le Budget primitif 2011 comme la Programmation Pluriannuelle d'Investissement et de Fonctionnement 2011-2015 expriment à la fois **ambition et détermination** tout en demeurant **raisonnables et responsables**.

Le vote du budget 2011 intervient dans un contexte de **changement profond de notre panier de recettes**. La réforme fiscale introduite par la Loi de finances 2010, complétée par la Loi de finances 2011, sera pleinement applicable en 2011 pour les collectivités territoriales. Ses incidences, sur les ressources du Grand Besançon, à court et moyen termes, ne peuvent être mesurées précisément à ce jour. **Nous ne disposons pas encore des notifications prévisionnelles des impôts nouvellement créés (notamment de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)**.

Mais comme nous l'avons toujours dit et regretté, il est certain que **cette réforme impactera les habitants**, la loi faisant désormais peser sur les ménages la partie de l'impôt qui n'est plus payée par les entreprises.

Ces incertitudes sur les recettes fiscales se cumulent avec **le gel des concours de l'Etat, qui se traduit pour le Grand Besançon par une perte sèche moyenne de - 2,9 M€ par an de 2011 à 2018**. Nous savons aussi qu'une autre réforme d'importance nous attend en 2012 avec la mise en place de nouveaux dispositifs de péréquation entre collectivités territoriales.

Compte tenu de ces incertitudes sur l'évolution de nos ressources et le maintien indispensable de nos équilibres financiers fondamentaux, l'effort de maîtrise des charges courantes et de personnel est strictement poursuivi, afin d'établir un budget de fonctionnement 2011 très resserré. Le cadrage suivi depuis 2007 est plus que tenu. **Les crédits de fonctionnement baisseront de 4,4 % par rapport à 2010, soit une économie nette de 3,1 M€**. Cette réduction importante est permise notamment par la nouvelle DSP sur le transport urbain et par le respect du pacte de soutenabilité. Et, c'est tout particulièrement **le tramway qui a permis au nouveau délégué d'anticiper des recettes commerciales et de faire une offre économique plus basse sur la durée totale du contrat**.

**Pour le budget principal, les charges nettes des compétences et de l'administration générale sont gelées à leur niveau de 2010. L'évolution des charges nettes de personnel du budget principal sera contenue à + 0,2 % en 2011.**

L'ensemble de ces mesures garantit un niveau d'autofinancement satisfaisant. Notre **situation financière saine** et les **choix stratégiques et nécessaires que nous avons faits solidairement à l'automne dernier en matière d'harmonisation de politique d'abattements de taxe d'habitation et de fixation de la base minimum de cotisation foncière des entreprises** permettent la poursuite de notre programmation des investissements.

*Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 31 mars 2011*

*Communauté d'Agglomération du Grand Besançon*

2/58

**Car, pour accompagner la reprise économique, plus que jamais, le Grand Besançon investira.** C'est une des clefs pour encourager l'activité et l'emploi. Nous prévoyons d'investir **71 M€ en 2011 et 360 M€ de 2011 à 2015.** C'est le signe d'un budget dynamique, mis au service des habitants et des entreprises du Grand Besançon. Nos projets inscrivent notre territoire dans l'avenir.

**Ainsi, fonctionnement et investissement compris, le budget 2011 du Grand Besançon qui vous est présenté s'élève à 185,7 M€** (budget principal et ses différents budgets annexes ; mouvements réels, hors emprunt revolving, hors reports et reprise des résultats et avec neutralisation des subventions d'équilibre). Il est en hausse de + 9 % (en dépenses) par rapport au BP 2010 du fait essentiellement de la montée en puissance des travaux du tramway financés notamment par la libération de la provision VT.

**Conformément aux annonces faites, nous n'augmenterons pas les taux de fiscalité sur les ménages en 2011.**

Mais dans les mois à venir, sur la base des notifications fiscales et de l'évolution des dotations de l'Etat, **il nous faudra ouvrir la discussion et travailler sur la stratégie fiscale concernant l'impôt tant sur les entreprises** (cotisation foncière des entreprises et taxe sur les surfaces commerciales) **que sur l'habitant** (taxe d'habitation et taxes foncières), **dans la perspective de 2012.**

Notre objectif est bien de continuer à travailler pour le présent et à préparer l'avenir du Grand Besançon, pour ses habitants et son territoire.

#### **Plan du rapport de présentation du BP 2011 et du PPIF 2011-2015**

**Partie 1 - La stratégie pluriannuelle**

**Partie 2 - Les équilibres du BP 2011 :**

- le budget primitif consolidé
- le budget principal
- les budgets annexes

**Partie 3 - PPIF 2011-2015 détaillé par commission**

**Annexe - Présentation synthétique du BP 2011 par chapitre budgétaire**

## Partie I - La stratégie pluriannuelle

L'ensemble des éléments présentés ci-dessous reprend quasiment intégralement mais de façon plus synthétique le rapport d'orientations budgétaires.

### **I. Les hypothèses de l'analyse prospective consolidée (hors Budget annexe déchets)**

#### A/ Budget principal

##### ***I. Recettes fiscales***

De grandes incertitudes pèsent sur le produit fiscal 2011 ainsi que sur son évolution future. Les informations transmises en décembre par les services de Bercy n'ont pas permis d'actualiser les prévisions qu'ils avaient établies en juillet 2010. Ceux-ci appellent à la plus **grande prudence dans l'utilisation de ces simulations**, notamment du fait de la nouvelle clé de répartition de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) adoptée dans la Loi de Finances 2011.

Si les notifications de bases prévisionnelles parviendront aux collectivités courant mars, **nous savons d'ores et déjà que d'importantes corrections interviendront à l'automne 2011 lors des notifications définitives**. En effet, le produit de fiscalité professionnelle perçu au titre de la première année de mise en place de la réforme (2010) ne sera connu qu'en mai 2011. Des régularisations sont également annoncées en 2012.

Néanmoins, les écarts que nous anticipons devraient être corrigés par **le fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR), qui devrait servir de variable d'ajustement**. En effet, si les recettes perçues en 2011 s'écartent de ce que la collectivité percevait avant réforme, la différence est soit prélevée, soit compensée par le FNGIR. Du point de vue des équilibres budgétaires, toute diminution du produit fiscal définitif inférieure à 5,9 M€ devrait être neutralisée à due concurrence par l'ajustement de notre contribution au FNGIR.

En ce qui concerne le rythme d'évolution de ce nouveau panier de recettes, les indexations retenues en prospective se veulent plus prudentes que les simulations de Bercy. A partir de 2012, nous anticipons une évolution de + 2 % tant sur la cotisation foncière des entreprises (CFE) que sur la CVAE, tandis que Bercy annonce des hausses respectives de + 2,35 % et + 3,43 %. S'agissant de la taxe d'habitation, si le « coup de pouce » voté en Loi de Finances 2011 sur la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives (+ 2 %) a été intégré au budget primitif, la prospective maintient une indexation annuelle de + 1,5 % les années suivantes, sans les évolutions physiques.

La prospective intègre par ailleurs les décisions fiscales votées à l'automne dernier dans le but de compenser, au moins partiellement, les pertes liées au gel des dotations de l'Etat :

- définition d'une politique d'abattements communautaire harmonisée à l'ensemble du territoire du Grand Besançon (+ 1,5 M€),
- fixation à 2 000 € de la base minimum d'imposition à la CFE (+ 0,3 M€).

Pour 2011, les premières informations des services fiscaux indiquent que le Grand Besançon peut **augmenter le taux de cotisation foncière des entreprises (CFE) par le mécanisme de la majoration spéciale pour atteindre le taux permis et encadré par la loi** (taux moyen national constaté en 2010). Il s'agira vraisemblablement d'une actualisation inférieure à 1 %, pour un gain de l'ordre de 137 K€ en 2011.

Par ailleurs, les récents échanges avec l'administration fiscale laisse entendre que **l'évolution des bases de CFE en 2011 pourrait être plus favorable** que dans les simulations actuelles.

Toutefois, ces éléments sont contrebalancés par la **perte liée à la non compensation de l'exonération de CFE accordée aux auto-entrepreneurs pendant 2 ans**. Le manque à gagner est estimé à environ 587 K€ en 2011 pour le Grand Besançon.

L'ensemble de ces données plaide pour une grande prudence dans les estimations fiscales. **Aussi, le produit fiscal total est-il inchangé entre les OB et le BP 2011.**

**Enfin, pour les années 2012 et suivantes, la stratégie restera à définir.**

## **2. Dotations et compensations de l'Etat**

Le gel des dotations annoncé par l'Etat dans la Loi de Finances 2011 conduit à une **perte moyenne pour le Grand Besançon de - 2,9 M€ par an sur la période 2011 à 2018**. La perte subie s'élève à - 0,9 M€ en 2011, et atteindra - 4,5 M€ en 2018.

Les réflexions concernant la refonte du système de péréquation doivent se poursuivre tout au long de l'année 2011 et aboutir à la remise par le Gouvernement d'un rapport au Parlement le 1<sup>er</sup> septembre. Il établira les modalités de mise en œuvre du « fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales », appelé à remplacer l'ancien fonds national de péréquation de la taxe professionnelle.

Ce nouveau système vise à mobiliser, d'ici 2015, l'équivalent de 2 % des recettes fiscales locales par l'écrêtement des ressources fiscales des collectivités les plus riches (dont le potentiel financier sera supérieur à une fois et demi le potentiel financier moyen de la catégorie). L'intercommunalité aura un rôle clé dans cette nouvelle péréquation. Les ressources du fonds seront redistribuées exclusivement aux communautés dont le potentiel financier sera inférieur à la moyenne nationale, charge à elles de les reverser à leurs communes membres. La définition du « potentiel financier » n'est pas encore arrêtée.

Dans l'attente de la mise en œuvre, à compter de 2012, de cette nouvelle péréquation, les ressources du FDPTP ont été gelées à 1 922 980 € pour l'année 2011. Nous serons particulièrement vigilants en matière de critères de calcul du « potentiel financier » compte tenu des enjeux budgétaires qui sont en cause.

## **3. Maîtrise des charges nettes de personnel et de fonctionnement courantes**

Depuis 2007, un cadrage strict est suivi : le Grand Besançon s'est engagé à limiter l'évolution des charges nettes de personnel à 3 % et l'évolution des charges nettes de fonctionnement courantes à 0 %.

### **B/ Budget annexe Transports**

Dans le contexte actuel d'incertitude sur la reprise économique, **le scénario prospectif retenu en 2010 sur le versement transport est maintenu**, à savoir : à partir de 2011, et sur la période 2011-2014, un VT qui retrouve les évolutions rétrospectives constatées avant 2009 (+ 4 % par an), puis qui reprend au-delà de 2014 et sur le long terme une évolution annuelle prudente des bases de + 2,5 %.

Concernant la subvention d'équilibre réelle, elle correspond à la charge nette pour le budget principal de la politique transports hors TCSP. Lors du choix du nouveau candidat pour la DSP transports urbains (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011) et des nouveaux titulaires des marchés d'affréteurs, les négociations ont permis au Grand Besançon de **respecter le pacte de soutenabilité : une subvention d'équilibre transports (hors TCSP) limitée à 10 M€ environ à l'horizon 2014.**

La subvention d'équilibre réelle ne concerne que le transport hors TCSP. En effet, **il n'y a pas de subvention d'équilibre au titre du tramway et des autres investissements TCSP, qui sont « autonomes financièrement »** dans leur intégralité, c'est-à-dire en prenant en compte les investissements (dont 228 M€ HT valeur juin 2008 pour le tramway - soit 241,5 M€ HT avec l'actualisation - hors tolérance de 5 %), les frais d'exploitation, le gros entretien-renouvellement (GER) et les charges financières. Une hypothèse de surcoût d'exploitation de 3 M€ (mars 2010), puis de 2 M€ (juin 2010), avait été prise en compte dans les simulations précédentes. Or TRANSDEV ne prévoit aucun surcoût. **Le délégataire a même rebasé économiquement son offre grâce aux recettes attendues du tram. Cette absence de surcoût net d'exploitation lié au tramway permet d'assurer les équilibres liés à l'ajout du nouveau projet de voie bus en site propre Campus - pôle Viotte dans le projet global de TCSP.**

*NB : Le montant de 241,5 M€ HT correspond à la valeur du projet Tramway à la fin des travaux (2015 selon l'échéancier actuel). Il intègre l'actualisation qui prend en compte l'inflation.*

#### C/ Budget annexe CRR

Concernant le Budget annexe CRR, le même travail de pacte de soutenabilité est effectué afin de ne pas dépasser les montants inscrits au PPIF. Toutefois, à ce jour, les prévisions de fonctionnement du nouveau CRR ne permettent pas encore de le respecter : la subvention d'équilibre (retraitée de l'ACTP versée par la Ville de Besançon) s'écarte des évolutions du PPIF de mars 2010 de 0,6 M€ en moyenne par an à compter de la mise en service du nouveau CRR.

Cet écart s'explique par la hausse des charges annuelles du CRR envisagée à compter de 2013 et qui concerne principalement la masse salariale, d'une part, l'entretien et la maintenance du nouvel équipement, d'autre part. L'entrée du nouveau Conservatoire dans les locaux de la Cité des Arts coïncidera en effet avec le **respect des exigences réglementaires s'appliquant à l'enseignement artistique, dont l'Etat avait permis le report jusqu'en 2012**. A cette date, le maintien du label régional actuel du Conservatoire sera conditionné par une mise à niveau significative de l'offre d'enseignement dans certaines disciplines obligatoires notamment dans les domaines des musiques actuelles, de la danse jazz et de la danse classique.

Par mesure de prudence et par souci d'exhaustivité, ces dépassements sont intégrés dans l'analyse prospective.

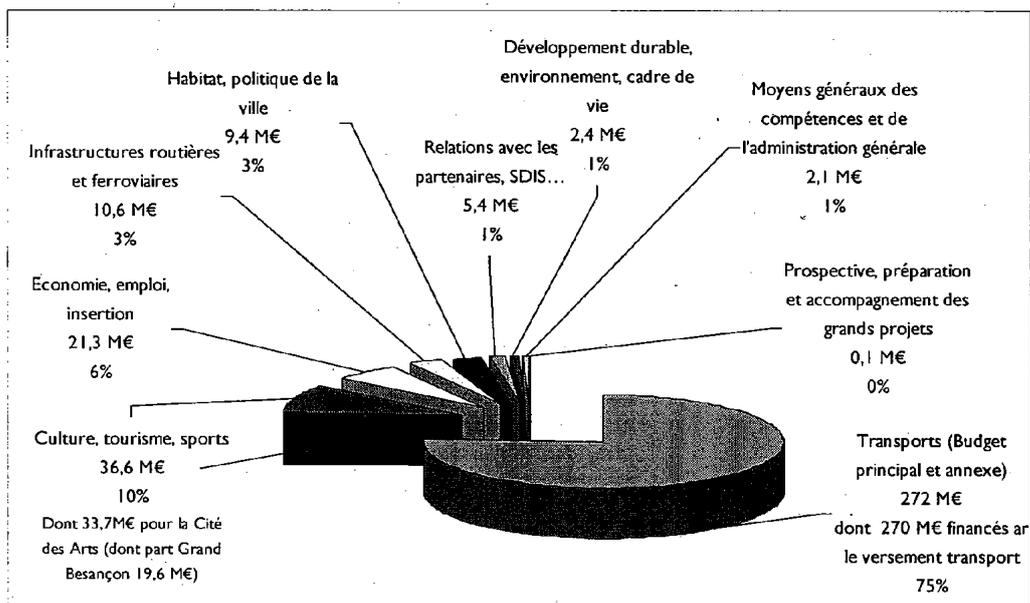
#### D/ Budget consolidé du Grand Besançon : la poursuite du programme d'équipement

**Le Grand Besançon a déjà investi près de 192 M€ entre 2001 et 2010** (prévisions), soit directement, soit indirectement au travers de subventions d'équipement versées notamment en matière d'infrastructures ferroviaires et routières.

**Entre 2011 et 2015, hors budget déchets, il prévoit un ensemble d'opérations d'investissement déjà engagées pour certaines pour un montant global de 359,9 M€ parmi lesquels restent à financer :**

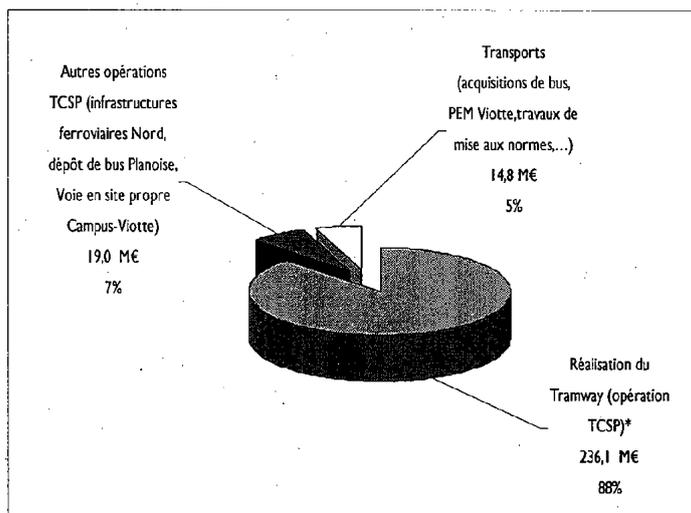
- **270 M€ d'investissements financés par le versement transport,**
- **33,7 M€ pour la Cité des arts (dont 19,6 M€ de part restante pour le Grand Besançon pour le nouveau CRR),**
- **56,2 M€ d'autres investissements.**

## 359,9 M€ d'investissements entre 2011 et 2015



### DONT :

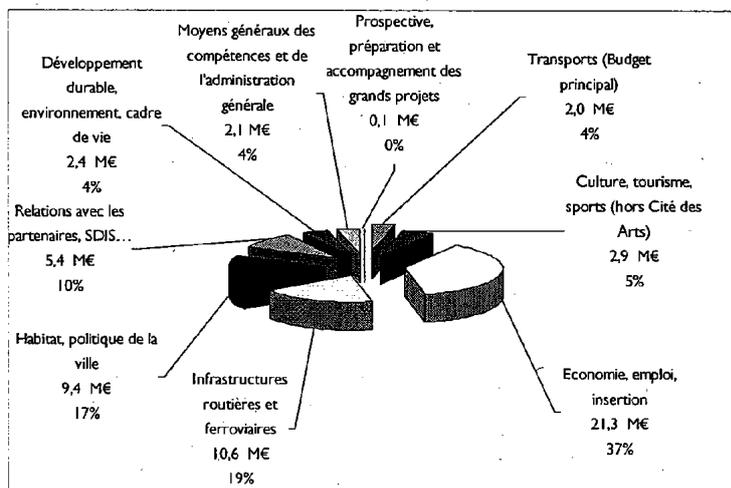
**270 M€ d'investissements  
Financés par le VT 2011-2015**



\* Equivalent aux montants prévus à partir de 2011 avec prise en compte de l'inflation. Entre 2008 et 2015, le coût total du projet est de 228 M€ HT en valeur 2008 soit 241,5 M€ HT actualisés. (fonds de concours retraités en investissement)

### ET :

**56,2 M€ autres investissements  
2011-2015 (hors Cité des Arts)**



Les projets phares de chaque compétence sont les suivants :

- en matière de transports, de déplacements et d'infrastructures, les principaux projets concernent d'une part, le Tramway et la voie en site propre bus Campus-Pôle Viotte qui bénéficient d'un financement dédié (VT) et d'autre part l'entrée Est et l'infrastructure LGV (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranche),
- en matière d'économie, d'emploi et d'insertion, les projets majeurs d'investissement se rapportent aux zones économiques de TEMIS (TEMIS Santé et TEMIS Microtechniques), d'Auxon, des Marnières, de l'Echange et des Portes de Vesoul,
- en matière de développement durable, d'environnement et de cadre de vie, les principaux investissements sont les opérations dites de « Centres de village » et les opérations liées au PCET,
- en matière de culture, de tourisme et de sports, les principaux projets d'investissement concernent la Cité des Arts et la valorisation du patrimoine (projet Vauban),
- en matière d'habitat et de politique de la ville, les investissements seront consacrés aux subventions au titre du Programme Local de l'Habitat, aux aides à la pierre et au soutien à la réhabilitation du parc public,
- en matière de relations avec les partenaires, les investissements majeurs portent sur les travaux de construction des casernes du SDIS.

## **II. Les résultats de la prospective consolidée (hors budget annexe Déchets)**

Les montants dans le tableau ci-dessous intègrent le budget principal et les budgets annexes, incluant les projets de tramway et de Cité des Arts. En revanche l'analyse est faite hors budget annexe déchets, équilibré par nature.

Sur une durée longue (8 ans), la prospective montre qu'une fois passés les pics d'investissements de 2012-2013 (sur la base du calendrier prévisionnel actuel du projet de tramway), **la situation financière est stabilisée et l'on retrouve les ratios financiers attendus et maîtrisés (niveau d'épargne et délai de désendettement).**

C'est la conséquence d'un cadrage extrêmement strict sur les charges nettes de fonctionnement courantes (0 % d'évolution maximum), sur les charges nettes de personnel (+ 3 % d'augmentation maximum) et d'une programmation rigoureuse des investissements. A noter que la confirmation du respect du pacte de soutenabilité transports hors TCSP permet concrètement de maintenir ces équilibres financiers.

**Toutefois les plus grands risques viennent de facteurs externes : les évolutions des dotations ne seront-elles pas encore plus défavorables à l'avenir ? Les recettes des nouvelles taxes (CFE et CVAE notamment) annoncées par Bercy en juillet dernier seront-elles vérifiées ? Quelle en sera la dynamique ? Quel sera l'impact de la réforme des dotations, du FDPTP et, plus généralement, de la nouvelle péréquation ?**

*La prospective présentée se fait à compétences et périmètre communautaires constants. Elle n'intègre pas de reprise anticipée des résultats 2010 et de restes à réaliser de ce même exercice. Comme chaque année, ils seront repris à la première décision modificative en juin 2011.*

## Prospective 2011-2018 (hors budget annexe Déchets)

Montants (K€)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Chaine de l'épargne</b>								
<b>Recettes fiscales</b>	<b>82 590</b>	<b>84 831</b>	<b>87 294</b>	<b>89 837</b>	<b>91 955</b>	<b>94 124</b>	<b>96 345</b>	<b>98 622</b>
Taxe d'habitation	24 041	24 651	25 318	26 004	26 708	27 431	28 174	28 937
FNB	16	16	16	16	16	16	16	16
Taxe additionnelle FNB	161	161	161	161	161	161	161	161
CFE	14 715	15 010	15 311	15 619	15 932	16 252	16 578	16 911
CVAE	10 868	10 977	11 196	11 420	11 649	11 882	12 119	12 362
IFER	508	513	518	523	529	534	539	545
TASCOM	2 179	2 201	2 223	2 245	2 267	2 290	2 313	2 336
VT	30 008	31 208	32 457	33 755	34 599	35 464	36 351	37 259
Autres (ACTP reçue)	94	94	94	94	94	94	94	94
<b>Dotations</b>	<b>30 399</b>	<b>30 462</b>	<b>30 161</b>	<b>29 870</b>	<b>29 638</b>	<b>29 405</b>	<b>29 186</b>	<b>28 974</b>
Dont DGF	23 018	22 945	22 647	22 386	22 168	21 944	21 727	21 515
Dont FDPTP	1 923	1 923	1 923	1 923	1 923	1 923	1 923	1 923
Dont allocations compensatrices	1 714	1 845	1 825	1 800	1 779	1 765	1 755	1 750
Dont participation CG 25 transports scolaires	3 018	3 018	3 018	3 018	3 018	3 018	3 018	3 018
<b>Autres produits de fonctionnement courants</b>	<b>5 242</b>	<b>4 822</b>	<b>6 054</b>	<b>4 612</b>	<b>4 639</b>	<b>4 685</b>	<b>4 467</b>	<b>4 466</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>17 047</b>	<b>6 208</b>	<b>124</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
dont libération provision de VT	16 993	5 846						
dont libération provision nouveau CRR	54	362	124	27				
<b>Produits fonctionnement</b>	<b>135 278</b>	<b>126 323</b>	<b>122 823</b>	<b>124 346</b>	<b>126 232</b>	<b>128 114</b>	<b>129 988</b>	<b>132 062</b>
Evolution des produits de fonctionnement hors opérations provision de VT et nouveau CRR		2%	2%	1%	2%	1%	1%	2%
<b>Charges courantes</b>	<b>69 422</b>	<b>60 683</b>	<b>62 734</b>	<b>64 655</b>	<b>67 340</b>	<b>68 144</b>	<b>69 232</b>	<b>70 734</b>
<b>Charges d'atténuation</b>	<b>30 106</b>	<b>30 253</b>	<b>30 160</b>	<b>30 279</b>	<b>30 412</b>	<b>30 650</b>	<b>30 693</b>	<b>30 840</b>
Dont FNGIR	5 921	5 921	5 921	5 921	5 921	5 921	5 921	5 921
Dont AC versée	20 527	20 527	20 300	20 300	20 300	20 300	20 300	20 300
Dont DSC versée	3 332	3 477	3 599	3 725	3 855	3 990	4 130	4 275
<b>Ch. Exceptionnelles ( constitution provision de VT et nouveau CRR, dép. imprévues, ligne de trésorerie)</b>	<b>529</b>	<b>328</b>	<b>318</b>	<b>290</b>	<b>263</b>	<b>263</b>	<b>263</b>	<b>263</b>
dont constitution provision de VT								
dont constitution provision nouveau CRR	64	65	55	27				
<b>Charges fonctionnement hors intérêts</b>	<b>90 057</b>	<b>91 164</b>	<b>93 202</b>	<b>96 224</b>	<b>98 016</b>	<b>98 967</b>	<b>100 188</b>	<b>101 837</b>
Evolution des charges de fonctionnement hors intérêts et opérations provision de VT et nouveau CRR		1%	2%	2%	3%	1%	1%	2%
<b>EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>28 703</b>	<b>29 279</b>	<b>29 616</b>	<b>29 386</b>	<b>28 480</b>	<b>29 420</b>	<b>30 063</b>	<b>30 488</b>
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>45 221</b>	<b>36 159</b>	<b>29 421</b>	<b>29 122</b>	<b>28 217</b>	<b>29 167</b>	<b>29 800</b>	<b>30 226</b>
<b>Intérêts</b>	<b>2 042</b>	<b>2 664</b>	<b>5 087</b>	<b>7 303</b>	<b>8 669</b>	<b>7 709</b>	<b>7 344</b>	<b>7 124</b>
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>43 179</b>	<b>32 696</b>	<b>24 334</b>	<b>21 819</b>	<b>19 668</b>	<b>21 449</b>	<b>22 486</b>	<b>23 101</b>
<b>Capital</b>	<b>2 666</b>	<b>3 037</b>	<b>6 218</b>	<b>6 424</b>	<b>19 434</b>	<b>8 162</b>	<b>6 066</b>	<b>6 024</b>
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>40 523</b>	<b>29 658</b>	<b>18 116</b>	<b>15 395</b>	<b>124</b>	<b>13 286</b>	<b>17 401</b>	<b>18 077</b>

<b>Financement investissement</b>								
<b>Dép d'inv hors annuité en capital</b>	<b>71 347</b>	<b>109 493</b>	<b>90 408</b>	<b>73 722</b>	<b>15 819</b>	<b>13 832</b>	<b>13 082</b>	<b>13 082</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>71 347</b>	<b>109 493</b>	<b>90 408</b>	<b>73 722</b>	<b>15 819</b>	<b>13 832</b>	<b>13 082</b>	<b>13 082</b>
Dont tramway (référence 228M€ valeur 2008/ sommes actualisées restant à financer)	26 351	80 676	72 664	54 122	2 282			
Dont nouveau CRR (participation CAGB)	10 042	7 325	1 783	488				
Dont Cité des Arts (avances de la CAGB aux partenaires)	7 165	4 730	1 254	897				
Dont investissements budget principal ***	19 920	10 400	5 965	11 851	7 356	11 000	11 000	11 000
Dont autres investissements ****	7 869	6 362	8 742	6 364	6 182	2 832	2 082	2 082
<b>Remboursement anticipé emprunt ZA du Noret</b>	<b>170</b>	<b>212</b>	<b>393</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Récettes d'investissement</b>	<b>17 251</b>	<b>20 412</b>	<b>20 684</b>	<b>25 944</b>	<b>17 869</b>	<b>5 352</b>	<b>2 130</b>	<b>2 130</b>
<b>FCTVA</b>	<b>2 235</b>	<b>1 972</b>	<b>625</b>	<b>1 106</b>	<b>547</b>	<b>750</b>	<b>750</b>	<b>750</b>
<b>Cité des Arts ( Remboursement des avances par partenaires)</b>	<b>7 431</b>	<b>4 699</b>	<b>1 265</b>	<b>659</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Subventions</b>	<b>7 285</b>	<b>13 541</b>	<b>18 694</b>	<b>24 079</b>	<b>17 222</b>	<b>4 602</b>	<b>1 380</b>	<b>1 380</b>
Dont subvention TCSP	2 393	7 189	15 000	15 000	16 476	3 222	0	0
Dont subvention CRR	3 213	3 248	2 947	2 647				
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>40 523</b>	<b>29 658</b>	<b>18 116</b>	<b>15 395</b>	<b>124</b>	<b>13 286</b>	<b>17 401</b>	<b>18 077</b>
<b>VARIATION DE L'EXCEDENT</b>	<b>0</b>	<b>1 983</b>	<b>3 826</b>	<b>4 026</b>	<b>2 174</b>	<b>4 307</b>	<b>6 642</b>	<b>7 148</b>

<b>EMPRUNT *</b>	<b>13 676</b>	<b>61 606</b>	<b>64 233</b>	<b>36 407</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>92</b>	<b>22</b>
<b>EMPRUNT HORS PROJET TCSP *</b>	<b>13 676</b>	<b>3 308</b>	<b>880</b>	<b>761</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>92</b>	<b>22</b>

\* Le montant de l'emprunt intègre l'excédent global de clôture.

Le résultats d'emprunt dépendent fortement du calendrier des dépenses mais aussi de versement des subventions du tramway.

\*\*\* sans investissements nouveaux, sur la base du PPI actualisé, sans anticipation de glissements

\*\*\*\* autres investissements : principalement acquisitions de bus, aménagement dépôt de bus de Planoise, Infrastructure ferroviaire Nord, PEM Viotte, voie en site propre Campus- pôle Viotte (nouvel investissement) + dépenses imprévues (150K€ par an)

Calculs effectués :  
- avec retraitement des flux croisés

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Ratio de désendettement (en année)</b>	<b>1,2</b>	<b>3,4</b>	<b>6,5</b>	<b>8,7</b>	<b>8,7</b>	<b>7,5</b>	<b>7,0</b>	<b>6,6</b>
<b>Encours de dette ( en K€)</b>	<b>52 083</b>	<b>110 340</b>	<b>158 962</b>	<b>188 946</b>	<b>169 512</b>	<b>161 350</b>	<b>156 387</b>	<b>151 385</b>

## Partie II - Les équilibres du Budget primitif 2011

### I. Le budget primitif consolidé

#### A/ Volume budgétaire

Hors gestion active de la dette, le budget général consolidé (investissement et fonctionnement) avec neutralisation des subventions d'équilibre aux budgets annexes (sans opérations d'ordre, reprise des résultats et opérations emprunt revolving) s'établit à 185,7 M €. Il est en hausse de 9 % par rapport au budget primitif 2010 (170,5 M €) du fait essentiellement de la montée en puissance des travaux du tramway financés notamment par la libération de la provision VT (17 M€).

<b>DEPENSES REELLES ( en € )</b> (Fonctionnement + investissement)	<b>BP 2010</b>	<b>BP 2011</b>
Dépenses des compétences et de l'administration générale	44 717 278	45 270 774
Subventions d'équilibre aux budgets annexes	13 454 129	31 748 230
Reversement aux communes (ACTP, DSC)	23 727 459	23 859 669
Constitution provision de VT	12 022 500	0
Résultats N-I	0	DM I
FNGIR	0	5 921 106
Opérations financières	3 520 204	4 162 256
<b>Sous-total budget principal</b>	<b>97 441 570</b>	<b>110 962 035</b>
Budget Transports	43 001 850	64 451 035
Budget CRR	24 902 689	22 462 400
Budget Zone d'activités du Noret	28 570	20 140
Budget Déchets	18 513 794	19 427 082
Remboursement d'emprunt au titre de la zone d'activités du Noret	113 963	169 905
<b>Sous-total budgets annexes</b>	<b>86 560 866</b>	<b>106 530 562</b>
<b>TOTAL budget général hors gestion active de la dette</b>	<b>184 002 436</b>	<b>217 492 597</b>
<b>TOTAL budget général avec neutralisation subventions d'équilibre budgets annexes</b>	<b>170 548 307</b>	<b>185 744 367</b>
<b>RECETTES REELLES ( en € )</b> (Fonctionnement + investissement)	<b>BP 2010</b>	<b>BP 2011</b>
Recettes des compétences et de l'administration générale	8 872 523	6 202 200
AC reçue des communes	95 479	93 479
Dotations, fiscalité et FCTVA	70 588 553	79 968 810
Reprise provision de VT	7 908 223	16 992 537
Résultats N-I	0	DM I
Recours à l'emprunt	9 976 792	7 705 009
<b>Sous-total budget principal</b>	<b>97 441 570</b>	<b>110 962 035</b>
Budget Transports	33 697 924	36 564 991
Budget CRR	13 995 360	12 759 923
Budget Zone d'activités du Noret	120 000	160 000
Budget Déchets	17 887 187	19 345 289
Subventions d'équilibre aux budgets annexes	13 454 129	31 748 230
Recours à l'emprunt	7 406 267	5 952 129
<b>Sous-total budgets annexes</b>	<b>86 560 867</b>	<b>106 530 562</b>
<b>TOTAL budget général hors gestion active de la dette</b>	<b>184 002 437</b>	<b>217 492 597</b>
<b>TOTAL budget général avec neutralisation subventions d'équilibre budgets annexes</b>	<b>170 548 308</b>	<b>185 744 367</b>

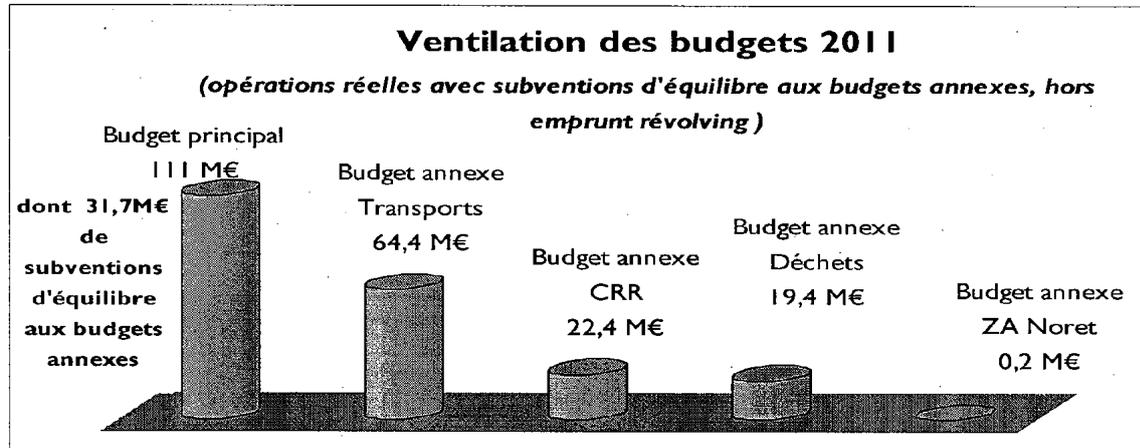
*Hors gestion active de la dette = hors opérations emprunts revolving*

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 31 mars 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

10/58

En 2011, le montant consolidé d'investissement s'élève à 75,7 M€ (soit 71,3 M€ d'investissement d'équipement hors budget Déchets) et celui de fonctionnement à 110 M€. Le détail de ces rubriques, budget par budget, est présenté ci-dessous.

#### B/ Ventilation par budget



#### C/ Ventilation par commission

Le tableau ci dessous présente la répartition des dépenses et recettes 2011 par commission. Les subventions d'équilibre versées par le budget principal aux budgets annexes, le recours à l'emprunt, les reversements aux communes, la provision de VT, ainsi que les emprunts revolving ne sont donc pas intégrés.

COMMISSIONS		DEPENSES REELLES 2011 (Investissement & Fonctionnement)	RECETTES REELLES 2011 (Investissement & Fonctionnement)
BUDGET PRINCIPAL	1 Moyens généraux des compétences et de l'administration générale	4 322 757	2 866 232
	Charges de personnel brutes	7 852 390	
	Charges de personnel nettes	6 155 601	
	2 Transports	577 554	58 143
	Infrastructures routières et ferroviaires	7 160 657	246 400
	3 Economie, Aménagement, Emploi	5 924 114	1 049 547
	4 Développement durable, environnement, cadre de vie	1 517 652	827 968
	5 Culture, tourisme, sports	1 362 901	15 000
	6 Prospective, préparation et accompagnement des grands projets	1 049 000	0
	7 Habitat, politique de la ville	3 519 162	1 013 910
8 Relations avec les partenaires, les autres collectivités, les secteurs et aides aux communes		11 984 587	125 000
	dont financement des casernes et contingent du SDIS	11 551 797	
<b>TOTAL</b>		<b>45 270 774</b>	<b>6 202 200</b>
BUDGETS ANNEXES	2 Transports	64 451 035	36 564 991
	5 CRR	22 462 400	12 759 923
	3 Zone du NORET	20 140	160 000
	9 Déchets	19 427 082	19 345 289
<b>TOTAL</b>		<b>106 360 657</b>	<b>68 830 203</b>
BUDGET CONSOLIDE	<b>TOTAL</b>	<b>151 631 431</b>	<b>75 032 403</b>

## I. Le budget principal

### a) Fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT * Budget principal	Budget 2010 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2011	% évolution 2011/2010
Charges de personnel	7 633 176	7 852 390	2,9%
Charges de personnel diminuées de la refacturation de la masse salariale des agents mis à disposition	6 143 396	6 155 601	0,2%
Charges des compétences et de l'administration générale	17 211 034	17 648 684	2,5%
Charges nettes (dép. - recettes) des compétences et de l'administration générale	14 980 930	15 121 730	0,9%
Subvention d'équilibre brute ou totale Budget annexe Transports **	10 459 761	27 181 413	Non significatif
Constitution de la provision de VT	12 022 500	0	Non significatif
Subvention d'équilibre Budget annexe CRR	4 213 715	4 536 772	7,7%
Participation subvention d'équilibre budget annexe Zone du Noret	0,00	30 045	-
<b>Sous total compétences</b>	<b>51 540 186</b>	<b>57 249 304</b>	<b>Non significatif</b>
Attribution de compensation de Taxe Professionnelle (ACTP)	20 527 459	20 527 459	0,0%
Dotations de solidarité communautaire (DSC)	3 200 000	3 332 210	4,1%
<b>Sous total reversements aux communes</b>	<b>23 727 459</b>	<b>23 859 669</b>	<b>0,6%</b>
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	0	5 921 106	Non significatif
Prélèvement au titre du plafonnement TP en fonction de la valeur ajoutée (ticket modérateur) + prélèvement FDPTP	261 973	0	Non significatif
<b>Sous total opérations fiscales</b>	<b>261 973</b>	<b>5 921 106</b>	<b>Non significatif</b>
Remboursement des intérêts de la dette	1 215 547	1 586 707	30,5%
Autres frais financiers (ligne de trésorerie...)	150 000	250 000	66,7%
Dépenses imprévues	129 000	180 000	39,5%
Autres dépenses de fonctionnement - divers	109 049	15 000	-86,2%
<b>Sous total opérations financières</b>	<b>1 603 596</b>	<b>2 031 707</b>	<b>26,7%</b>
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>6 026 101</b>	<b>11 391 456</b>	<b>89,0%</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>83 159 315</b>	<b>100 453 242</b>	<b>Non significatif</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors épargne brute, hors FNGIR et hors opérations de provision de VT)</b>	<b>69 224 991</b>	<b>66 148 143</b>	<b>-4,4%</b>
<b>Subvention d'équilibre REELLE Transports **</b>	<b>14 574 038</b>	<b>10 188 876</b>	<b>-30,1%</b>

\* Opérations réelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT * Budget principal	Budget 2010 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2011	% évolution 2011/2010
Recettes des compétences et de l'administration générale	2 230 104	2 526 954	13,3%
Refacturation masse salariale des agents mis à disposition	1 489 780	1 696 789	13,9%
Fiscalité	45 718 022	52 487 692	non significatif
Dotations de l'Etat			
dont 14 M€ de compensation de suppression de la part salaires	25 375 559	26 655 791	non significatif
ACTP perçue	93 479	93 479	0,0%
Reprise provision VT pour financement TCSP 2010 et 2011	7 908 223	16 992 537	non significatif
Résultats N-I	119 999	0	non significatif
Autres recettes (annulation de rattachements..)	224 149	0	-100,0%
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>83 159 315</b>	<b>100 453 242</b>	<b>non significatif</b>
<b>Total RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors FNGIR et hors opérations de provision de VT)</b>	<b>75 251 092</b>	<b>77 539 599</b>	<b>3,0%</b>

\* Opérations réelles

\*\* Rappel : Subvention d'équilibre réelle (neutralise les opérations de provision de VT) = subvention brute ou totale d'équilibre Budget annexe Transports + constitution de la provision VT - reprise de la provision VT - reprise de la provision VT + ou - réajustement des provisions antérieures constituées. Soit subvention d'équilibre réelle transports : 10 188 876 € = 27 181 413 € - 16 992 537 €  
La constitution de la provision VT figure en dépenses de fonctionnement. La reprise de la provision de VT figure en recettes de fonctionnement.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 31 mars 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

12/58

### Les dépenses de fonctionnement

■ **En 2011, les dépenses de fonctionnement réelles diminuent globalement de 3,1 M€**, ce qui correspond à une réduction de 4,4 % par rapport à 2010. Cela souligne **l'effort réel de maîtrise des charges**. Cette réduction importante est permise essentiellement par la nouvelle DSP sur le transport urbain et les nouveaux marchés sur le périurbain. Ce sont 4,4 M€ d'économies qui sont réalisées en 2011 sur la subvention d'équilibre réelle Transports hors TCSP. La subvention au budget annexe CRR augmente quant à elle de 0,3 M€ en 2011 (Cf. explications en Partie 2 sur les budgets annexes)

■ **Les charges nettes des compétences et de l'administration générale (15,1 M€)** sont quasi stabilisées à leur montant 2010 (augmentation de + 0,9 % en nominal soit - 0,6 % en réel).

■ L'évolution annuelle **des charges nettes de personnel** est inférieure au cadrage fixé à 3 %. Leur montant total est de **6,2 M€**, soit une **progression de + 0,2% par rapport à 2010**. **Les dépenses de personnel correspondent à 12 % des dépenses réelles totales de fonctionnement.**

### Les recettes de fonctionnement

#### ■ Bloc « fiscalité/ dotations de l'Etat »

Suite à la recomposition du panier de recettes du Grand Besançon en 2011, seule l'étude globalisée des recettes fiscales et des dotations permet d'appréhender l'évolution réelle de ces deux postes d'une année sur l'autre.

La prévision de ces recettes a été réalisée en première analyse sur la base des simulations transmises par les services de Bercy en juillet 2010. Les informations complémentaires qui nous sont parvenues en décembre dernier n'ont pas permis d'affiner ces précisions, tant les corrections prévues entre mars et octobre 2011 s'annoncent importantes. Par conséquent, seule la variation de population résultant du dernier recensement a été intégrée dans le calcul des dotations.

Bloc fiscalité / dotations de l'Etat	2010	2011 BP
Compensation relais / Cotisation foncière des entreprises (CFE)	45 718 022	14 714 595
Taxe d'habitation (TH) : produit auparavant perçu par le département		22 540 975
Gain lié à la nouvelle politique d'abattements (dont la partie à la charge de l'Etat)		1 500 000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (action possible sur le taux)		16 000
Taxe additionnelle sur le foncier non bâti (pas d'action possible sur le taux)		161 000
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)		10 868 268
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)		508 080
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)		2 178 774
Compensations d'exonérations de taxe professionnelle (variable d'ajustement de l'enveloppe normée de la DGF) : Exonérations notamment pour réduction des bases des créations d'établissements et pour les zones d'aménagement du territoire	1 103 217	710 379
Compensations transférées de taxe d'habitation (auparavant perçues par le département).		1 004 000
Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP)	1 935 455	1 922 980
DGF dotation d'intercommunalité	8 216 726	7 901 723
DGF dotation de compensation de la suppression de la part salaire	14 120 161	14 120 161
DGF réformée en 2011		
Remboursement du prélèvement France télécom		3 175 322
Prélèvement taxe sur les surfaces commerciales		-2 178 774
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)		-5 921 106
<b>Total</b>	<b>71 093 581</b>	<b>73 222 377</b>

La consolidation de l'ensemble des lignes de fiscalité et de dotations fait apparaître, en 2011, une augmentation de ces recettes de + 3 % soit + 2,1 M€. Cette évolution est principalement due :

- au vote d'une politique d'abattements sur la taxe d'habitation (+ 1,5 M€) ainsi qu'à la fixation à 2 000 € de la base minimum de cotisation foncière des entreprises (+ 0,3 M€),
- à l'évolution des bases de fiscalité ménages et entreprises, et notamment au « coup de pouce » décidé par le législateur.

Il conviendra cependant de confirmer le montant de la perte de produit de cotisation foncière des entreprises du fait de l'exonération accordée aux auto-entrepreneurs par la Loi de Finances pour 2011. Cette perte, non compensée par l'Etat, est estimée à 587 K€. Ces éléments sont contrebalancés par l'évolution des bases de CFE en 2011 qui pourrait être plus favorable que dans les simulations (gain de 350 à 500 K€ à confirmer par les services fiscaux) et par l'utilisation de la majoration spéciale pour amener le taux de CFE 2011 au taux moyen national constaté en 2010 (gain de 137 K€).

L'appréhension de la DGF s'avère plus délicate en 2011. En effet, son périmètre a été modifié. Elle s'élève à 23 018 432 €, soit en hausse de + 3 % par rapport à 2010. Mais à périmètre constant, la DGF historique est en diminution par rapport à l'exercice précédent. Si la dotation de compensation de la part salaires est stable (14 120 16 €), **la dotation d'intercommunalité est en baisse de 3,83 % (7 901 723 €, soit - 315 003 €, dont - 25 495 € dus à l'effet population).**

La DGF réformée intègre en effet désormais le solde positif résultant de deux flux croisés :

- le remboursement du prélèvement France Télécom (+ 3 175 322 €) : ce remboursement a pour objet de compenser la perte de bases de l'opérateur historique constatée au fil de ses restructurations,
- le prélèvement au titre de la taxe sur les surfaces commerciales (- 2 178 774 €), cette dernière ne faisant que transiter dans les caisses du Grand Besançon.

A périmètre constant, les allocations compensatrices de taxe professionnelle sont en baisse de 35,6 % et s'élèvent à 710 379 €. Le périmètre de ces allocations est également modifié suite à la réforme fiscale. En effet, le transfert de la taxe d'habitation départementale à l'intercommunalité occasionne la récupération de 1 M€ de compensations supplémentaires perçues jusqu'en 2010 par le Département au titre des exonérations et plafonnements décidés par l'Etat.

Au titre du FDPTP, un montant légèrement inférieur au montant perçu en 2010 (1 935 455 €) est retenu pour 2011 soit 1 922 980 €. Cette somme correspond au montant versé en 2010 par le Conseil Général à l'exclusion du FDPTP perçu sur certaines surfaces commerciales.

■ **Les recettes des compétences et de l'administration générale** augmentent de + 13,3 % par rapport au budget 2010. Elles sont constituées de l'ensemble des recettes des compétences et des recettes de l'administration générale (prestations de services centraux aux budgets annexes, prestations au titre des services mutualisés avec la Ville de Besançon...). Cette évolution s'explique essentiellement par une réévaluation des prestations des budgets annexes (+ 116 K€) et par l'impact des conditions financières obtenues sur les nouvelles DSP Palente et Temis (+ 152 K€).

■ Afin de financer les investissements du projet TCSP sur 2011, il est nécessaire **de libérer une partie de la provision de VT** constituée entre 2006 et 2010 soit 17 M€. (Cf. explication Partie 2 - III - A/ Le budget annexe Transports).

**L'épargne brute dégagée est de 11,4 M€. Elle constitue une des sources de financement des investissements. Elle double par rapport à 2010 du fait d'une diminution des dépenses de fonctionnement (- 3,1 M€) et d'une augmentation des recettes de fonctionnement (+ 2,3 M€). Après remboursement du capital, l'épargne nette dégagée ou capacité d'autofinancement des investissements du budget principal s'élève à 9,4 M€.**

b/ Investissement

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT *	Budget 2010 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2011 (sans reprise des restes à réaliser antérieurs)	% évolution 2011/2010
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses des compétences et de l'administration générale	22 000 682	19 769 700	Non significatif
hors restes à réaliser (RAR) d'investissements années antérieures	20 184 297	19 769 700	-2,1%
Dépenses imprévues	150 000	150 000	0,0%
Régularisations comptables	156 631	0	Non significatif
Remboursement capital de la dette	1 771 876	1 980 549	11,8%
Opération emprunt revolving	1 200 000	1 900 000	58,3%
Résultats N-I	5 558 993	0	Non significatif
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>30 838 182</b>	<b>23 800 249</b>	<b>Non significatif</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (hors résultats N-I et emprunt revolving)</b>	<b>24 079 189</b>	<b>21 900 249</b>	<b>-9,0%</b>

\* Opérations réelles

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT *	Budget 2010 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2011 (sans reprise des restes à réaliser antérieurs)	% évolution 2011/2010
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			
Recettes des compétences et de l'administration générale	6 832 251	1 978 457	Non significatif
hors restes à réaliser (RAR) d'investissements années antérieures	6 151 080	1 978 457	-67,8%
FCTVA	1 160 000	825 327	-28,9%
Résultats N-I	5 558 993		Non significatif
Recours à l'emprunt	10 060 837	7 705 009	-23,4%
Emprunts revolving	1 200 000	1 900 000	58,3%
EPARGNE BRUTE	6 026 101	11 391 456	89,0%
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>30 838 182</b>	<b>23 800 249</b>	<b>Non significatif</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT hors Epargne brute, résultats N-I en 2010 et emprunt revolving</b>	<b>18 053 088</b>	<b>10 508 793</b>	<b>-41,8%</b>

\* Opérations réelles

### Les dépenses d'investissement

■ **Les principales opérations engagées dans le PPIF pour 2011 s'élèvent à 19,9 M€ (dont 150 K€ de dépenses imprévues) soit un montant quasiment constant par rapport à 2010. Il s'agit notamment :**

- des projets portés en propre par le Grand Besançon :
  - l'entrée Est, la réalisation de travaux sur la RD683 dans le sens montant vers Besançon,
  - le parc d'activité autour de la future gare TGV à Auxon (l'acquisition des terrains de la ZAC appartenant en grande partie à la commune d'Auxon-Dessus et à RFF),
- et des investissements que le Grand Besançon finance en partenariat avec d'autres :
  - l'aménagement de la voie des Mercureaux, pour lequel le Grand Besançon versera 3,7 M€ en 2011, dont 343 K€ sont relatifs au tronçon Montboucons (au total entre 1994 et 2012, la participation du Grand Besançon s'élève à 36,3 M€ dont 20,8 M€ concernant le tronçon Montboucons),
  - la LGV Rhin Rhône, pour laquelle le Grand Besançon participe au financement à hauteur de 13,2 M€ au total sur la période 2007-2012 dont 1,2 M€ sur 2011,
  - la construction des casernes des sapeurs-pompiers dans le Grand Besançon (Besançon Ouest et Est, Saône), par le SDIS à hauteur de 4 M€ en 2011. Par ailleurs 7,5 M€ annuels sont affectés au fonctionnement en tant que contribution annuelle au SDIS,
  - le soutien à l'habitat à hauteur de 3 M€,
  - le développement de l'économie, avec notamment :
    - l'aménagement des zones d'activités Portes de Vesoul, Marchaux Chaudfontaine,
    - le fonds d'intervention économique (FIE),
    - les opérations d'aménagement de TEMIS et TEMIS santé,
  - l'amélioration du cadre de vie avec notamment : la poursuite de la politique de Centres de village.

### Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement doivent permettre le remboursement du capital de la dette, le financement des immobilisations et des subventions d'équipement. Globalement les recettes d'investissement proviennent de ressources définitives et des emprunts.

■ **Les recettes d'investissement des compétences et de l'administration générale** s'élèveront à 1,98M€ conformément aux échéanciers de dépenses d'investissement 2011 et à la programmation des subventions prévues au PPIF (notamment un glissement de la participation de l'aménageur de l'Entrée Est de 2010 sur 2012).

■ Une fois estimées les dépenses et les recettes d'investissement de 2011, il apparaît **un besoin de financement** de 7,7 M€ qu'il sera proposé d'inscrire en emprunt, au titre de variable d'ajustement, dans l'attente de la reprise des résultats de 2010 (lors de la première décision modificative 2011). L'augmentation du recours à l'emprunt revolving permet d'optimiser les frais financiers et ne correspond pas à un emprunt supplémentaire. C'est le rappel d'un tirage provisoirement remboursé en début d'année 2011 dans le cadre d'une gestion active de la trésorerie.

## 2. Les Budgets Annexes

### a/ Le budget annexe Transports

<b>BUDGET ANNEXE TRANSPORTS (opérations réelles)</b>			
	<b>Budget 2010</b> (Budget primitif + Décisions modificatives)	<b>Budget primitif</b> <b>2011</b>	<b>% évolution</b> <b>2011/2010</b>
<b> FONCTIONNEMENT du budget annexe Transports</b>			
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>			
Prestations transports DSP / marchés affrêteurs :	73 365 203	27 585 000	Non significatif
- DSP urboine	22 410 200	21 085 000	-6%
- marchés affrêteurs	6 774 700	6 500 000	-4%
- régularisations 2010 avenant DSP et taxe sur salaires	44 180 303	0	Non significatif
Charges de personnel	941 387	998 772	6%
Dépenses de fonctionnement courantes	1 681 963	1 184 075	-30%
Remboursement des intérêts de la dette	235 160	276 814	18%
Épargne brute	10 979 980	31 308 343	185%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>87 203 693</b>	<b>61 353 004</b>	<b>-30%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>			
VT	28 854 000	30 008 160	4%
Billetterie et supports publicitaires	425 000	433 060	2%
Prestations transports scolaires	3 017 456	3 017 456	0%
DGD (dont régularisation 2010)	857 716	290 962	Non significatif
Subventions diverses	85 675	72 000	-16%
Régularisations 2010 avenant DSP	43 428 842	349 953	Non significatif
Subvention d'équilibre brute ou totale =	10 459 761	27 181 413,00	Non significatif
Subvention réelle (hors TCSP)	14 574 038	10 188 876,00	-30%
+ constitution provision VT pour financement TCSP	-12 022 500	0,00	Non significatif
- libération provision VT pour financement TCSP	7 908 223	16 992 537,00	Non significatif
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	75 243	DMI	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>87 203 693</b>	<b>61 353 004</b>	<b>-30%</b>
<b> INVESTISSEMENT du budget annexe Transports</b>			
<b>Dépenses d'investissement:</b>			
Opération TCSP dont	8 441 146	30 996 877	267%
- Tramway avec fonds de concours retraités en investissement	5 412 000	26 350 900	387%
- Dépôt Planoise, Infrastructures Nord, étude Voie en site propre bus Campus-Pôle Viotte	3 029 146	4 645 977	53%
Acquisition de bus et matériel roulants	2 200 000	1 540 000	-30%
Autres dépenses d'investissement	427 512	1 447 453	239%
Remboursement du capital de la dette	557 417	422 044	-24%
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	4 472 275	DMI	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>16 098 351</b>	<b>34 406 374</b>	<b>114%</b>
<b>Recettes d'investissement:</b>			
Subventions opération TCSP dont	1 000 000	2 393 400	139%
- Tramway avec fonds de concours retraités en investissement	400 000	180 000	-55%
- Dépôt Planoise, Infrastructures Nord	600 000	2 213 400	269%
Subventions acquisition de bus et matériel roulants	30 000	0	-100%
Résultat N-1	4 472 275		
Recours à l'emprunt	76 095	704 631	826%
Épargne brute	10 979 980	31 308 343	185%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>16 558 351</b>	<b>34 406 374</b>	<b>108%</b>
<b>TOTAL Fonctionnement + Investissement</b>		<b>95 759 378</b>	
<b>BUDGET REEL ( Coût du transports : neutralisation épargne brute)</b>		<b>64 451 035</b>	

### **Fonctionnement (Budget annexe Transports)**

■ L'année 2011 sera marquée par une **baisse des dépenses de la section de fonctionnement liée essentiellement à la nouvelle DSP et aux nouveaux marchés affréteurs** qui permettent une réduction des coûts d'exploitation (hors régularisations années antérieures) sur le transport urbain de - 1,3 M€ et sur le périurbain de - 0,3 M€.

■ Les **charges de personnel** s'élèvent à 998,7 K€ sur 2011 soit une augmentation de + 6 % par rapport à 2010 du fait de :

- la transformation d'un poste de C en B,
- la création d'un poste d'assistante (C) et d'un poste de technicien (B).

■ Les **recettes de VT** attendues en 2011 ont été estimées à 30 M€ sur la base des observations rétrospectives soit + 4 % d'évolution des bases 2010. Dans ce contexte d'incertitudes de sortie de crise économique, cette estimation pourra être revue si nécessaire en juin 2011, lors de la première décision modificative.

### **Investissement (Budget annexe Transports)**

■ Le **budget d'investissement** prévoit le renouvellement des bus et du matériel embarqué. Dans le cadre de la DSP 2011/2017 et du Projet Tramway, le nombre d'acquisitions de bus est réduit (1,5 M€ en 2011, contre 2,3 en moyenne dans l'ancienne DSP).

En 2011, sont prévues les études de faisabilité à hauteur de 50 K€ pour l'aménagement de la voie en site propre bus Campus-Pôle viotte.

L'année 2011 sera marquée au titre de l'opération TCSP par la prévision de réalisation de 31 M€ d'investissements :

- 26,4 M€ seront destinés à l'investissement de la première ligne de tramway et plus particulièrement :
    - à la poursuite des études et assistance à maîtrise d'ouvrage,
    - à la concrétisation de la majeure partie des acquisitions foncières,
    - à la tranche ferme (études) du marché de matériel roulant,
    - aux fonds de concours à verser au SDIS au titre de l'achat d'une nacelle pompiers (600 000 €), à la Ville de Besançon, au titre des travaux connexes sur le Pont de Gaulle (50 % de la subvention en 2011, solde en 2012) et au titre des dévoiements de réseaux (215 000 €). Ces propositions feront l'objet de délibérations ultérieures,
- Compte tenu de la nomenclature comptable M4 du budget annexe Transports, ces fonds de concours sont obligatoirement inscrits en fonctionnement mais par le biais de la procédure comptable des « charges à étaler », ils sont « transférés » (par le biais d'opérations d'ordre) en section d'investissement et donc doivent être considérées comme des dépenses d'investissement.*
- aux avances et acomptes, à verser fin 2011, des marchés de travaux et d'équipements lancés courants 2011.
- 4,1 M€ permettront la poursuite de la réalisation de l'Infrastructure ferroviaire Nord,
  - 0,5 M€ sera nécessaire pour l'extension du dépôt Keolis Besançon de Planoise (2 phases).

## Equilibre du budget annexe Transports 2011

L'ensemble des charges de ce budget transports 2011 sera financé par :

- le produit de VT (30 M€),
- la reprise de provision de VT (17 M€) qui finance le TCSP,
- une subvention d'équilibre réelle (10,2 M€) qui vient financer la compétence Transports hors TCSP,

*Rappel: Subvention d'équilibre réelle (neutralise les opérations de provision de VT) = subvention brute ou totale d'équilibre Budget annexe Transports + constitution de la provision VT - reprise de la provision VT + ou - réajustement des provisions antérieures constituées. Soit subvention d'équilibre réelle transports : 10 188 876 = 27 181 413 - 16 992 537 €.*

*La constitution de la provision VT figure en dépenses de fonctionnement. La reprise de la provision de VT figure en recettes de fonctionnement.*

A noter que cette participation du budget principal est réduite de 4,4 M€ par rapport à 2010 soit une baisse de 30 %. Elle passe de 14,6 M€ en 2010 à 10,2 M€ en 2011 du fait principalement :

- \* de la nouvelle offre de DSP transports urbains (- 1,3 M€) et des nouveaux marchés affréteurs (- 0,3 M€) qui minorent la contribution totale du Grand Besançon (- 1,6 M€),
  - \* de la régularisation en 2010 de la taxe sur salaires liée à une modification du régime en matière de TVA de la DSP transports urbains (- 1 M€),
  - \* des réajustements de dotations aux amortissements transports effectués dans le cadre de la mise à jour de l'inventaire (- 0,8 M€),
  - \* de l'augmentation estimée du produit de VT basée sur une hypothèse d'évolution des bases de VT de + 4 % par rapport à 2010 (+ 0,7 M€ de recettes).
- un recours à l'emprunt de 0,7 M€.

Plus particulièrement, au sein du budget annexe transports, l'opération globale TCSP est financée par :

- des subventions à percevoir pour 2,4 M€,
- la totalité du produit attendu de VT 2011 généré au-delà de 1,05 % (12,5 M€),
- la libération d'une partie de la provision de VT (constituée sur le budget principal de 2006 à 2010) soit 17 M€.

Aucun emprunt sur 2011 n'est nécessaire pour cette opération.

b/ Le budget annexe CRR

<b>BUDGET ANNEXE CRR (opérations réelles)</b>			
	<b>Budget 2010 (Budget primitif + Décisions modificatives)</b>	<b>Budget primitif 2011</b>	<b>% évolution 2011/2010</b>
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe CRR</b>			
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>			
Charges de personnel	3 854 278	4 221 226	10%
Dépenses de fonctionnement courantes	466 695	482 170	3%
Constitution provision "Matériels et équipements pour le nouveau CRR"	357 000	64 000	Non significatif
Remboursement des intérêts de la dette	83 117	168 904	103%
Epargne brute	140 863	307 600	118%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 901 953</b>	<b>5 243 900</b>	<b>7%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>			
Recettes liées à l'activité d'enseignement (inscriptions)	266 135	268 796,00	1%
Recettes externes (subventions)	362 900	362 900,00	0%
Autres recettes de fonctionnement	20 665	20 832,00	1%
Subvention d'équilibre	4 213 715	4 536 772,00	8%
Libération de la provision	0	54 600,00	-
Résultat n-1 (ne se réalise pas)	38 538	DMI	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>4 901 953</b>	<b>5 243 900,00</b>	<b>7%</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe CRR</b>			
<b>Dépenses d'investissement:</b>			
Cité des Arts et de la culture (APCP) dont	8 913 918	17 207 000	93%
- Participation nouveau CRR CAGB	5 552 362	10 042 000	81%
- Participations partenaires	3 361 555	7 165 000	113%
Autres dépenses d'équipement	58 560	66 100	13%
Remboursement du capital de la dette	123 000	253 000	106%
Résultat n-1	69 558	DMI	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>9 165 035</b>	<b>17 526 100</b>	<b>91%</b>
<b>Recettes d'investissement:</b>			
Cité des Arts et de la culture (APCP) dont	4 967 328	10 643 586	114%
- Subventions perçues Cité des Arts	1 578 577	3 212 813	104%
- Participations partenaires	3 361 555	7 430 773	121%
- Régularisations comptables	27 195	0	Non significatif
FCTVA	876 013	1 409 209	61%
Régularisations comptables	3 987	0	Non significatif
Résultat n-1	85 948	DMI	-
Recours à l'emprunt	3 090 897	5 165 705	67%
Epargne brute	140 863	307 600	118%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>9 165 035</b>	<b>17 526 100</b>	<b>91%</b>
<b>TOTAL Fonctionnement + Investissement</b>		<b>22 770 000</b>	
<b>BUDGET REEL ( Coût du CRR : neutralisation épargne brute)</b>		<b>22 462 400</b>	

**Fonctionnement (Budget annexe CRR)**

■ **Les charges de personnel** représentent pratiquement 90 % des charges de fonctionnement réelles du budget du CRR. Elles s'élèvent à 4,2 M€ soit + 10 % par rapport au budget 2010. Cette hausse se justifie pour l'essentiel par la montée en puissance des heures d'enseignement, à partir de 2011, nécessaires à la labellisation régionale du CRR. Ainsi, doivent être financées des durées d'enseignement pour des disciplines nouvelles (disciplines jazz musiques actuelles et arts de la scène). Par ailleurs, certaines disciplines doivent être confortées (musiques anciennes et cuivres).

■ **Afin de financer le parc instrumental** en 2011 (54,6 K€), il est prévu, conformément à la délibération communautaire du 16 décembre 2010, d'alimenter la provision à hauteur de 64 K€ (dépenses) et de libérer une partie de la provision constituée en 2010 pour un montant de 54,6 K€ (recettes).

■ **Les recettes attendues de fonctionnement** (locations d'instruments, subventions, inscriptions) sont proches de leur niveau de 2010 (0,6 M€.)

Delibération du Conseil de Communauté du jeudi 31 mars 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

20158

### Investissement (Budget annexe CRR)

■ Les dépenses liées à l'opération **Cité des Arts** s'élèvent à 17,2 M€ en 2011. Elles correspondent à une participation du Grand Besançon de 10 M€ au titre du nouveau CRR. Il est prévu au cours de l'année 2011 d'effectuer la fin du gros œuvre, la construction des façades, l'installation de la charpente et de la couverture, une partie de la réalisation des finitions et le début des aménagements intérieurs.

### Equilibre du budget annexe CRR 2011

L'équilibre du budget annexe CRR est obtenu par :

■ **La subvention d'équilibre versée par le budget principal** à hauteur de 4,5 M€, soit une augmentation de + 0,3 M€ par rapport au budget 2010 (soit une hausse de + 8 %). Cette évolution est expliquée essentiellement par la hausse des charges de personnel (+ 0,4 M€) et par l'augmentation de l'annuité de la dette générée par la construction du nouveau CRR (+ 0,1 M€).

■ **Le financement par emprunt du projet de la Cité des arts pour l'année 2011** est estimé à 5,2 M€ (année de pic d'endettement).

*c/ Le budget annexe de la Zone du Noret*

<b>BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET (opérations réelles)</b>			
	Budget 2010 (Budget primitif + Décisions modificatives)	Budget primitif 2011	% évolution 2011/2010
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe Zone du Noret</b>			
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>			
Etudes et travaux	6 000	10 140	169%
Remboursement des intérêts de la dette	2 000	10 000	500%
Résultat N-1 (ne se réalise pas)	0	DMI	-
Epargne brute	-8 000	169 905	-2124%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>190 045</b>	-
<b>Recettes de fonctionnement :</b>			
Ventes	0	160 000	-
Subvention d'équilibre	0	30 045	-
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>190 045</b>	-
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe Zone du Noret</b>			
<b>Dépenses d'investissement</b>			
Remboursement d'emprunt	0	169 905	-
Emprunts revolving	772 000	773 000	100,13%
<b>Total des dépenses d'investissement hors emprunt revolving</b>	<b>0</b>	<b>169 905</b>	-
<b>Recettes d'investissement:</b>			
Résultat N-1 (ne se réalise pas)	3 615	DMI	-
Emprunts revolving	772 000	773 000	100,13%
Recours à l'emprunt	4 385	0	0%
Epargne brute	-8 000	169 905	-2124%
<b>Total des recettes d'investissement hors emprunt revolving</b>	<b>0</b>	<b>169 905</b>	-
<b>TOTAL Fonctionnement + Investissement</b>		<b>359 950</b>	
<b>TOTAL BUDGET REEL (hors épargne brute et emprunts revolving)</b>		<b>190 045</b>	

■ **Le budget en dépenses** de cette zone d'activité se réalise conformément au plan de financement de la zone établie lors de sa création.

■ **La commercialisation sur 2011**, en fonction des contacts en cours et de la conjoncture économique, porte sur un montant prévisionnel total de recettes de 160 000 €.

■ **La subvention complément de prix** à verser en 2011 s'élèverait alors à 30 045 €.

■ Les ventes prévues permettent de rembourser une partie de l'emprunt contracté pour la réalisation des travaux à hauteur de 169 905 €.

d/ Rappel du budget annexe Déchets

(Il s'agit ici d'un rappel du budget primitif voté le 16 décembre 2010)

<b>BUDGET ANNEXE DÉCHETS (opérations réelles)</b>			
	<b>Budget 2010 (Budget primitif + Décisions modificatives)</b>	<b>Budget primitif 2011</b>	<b>% évolution 2011/2010</b>
<b>FONCTIONNEMENT du budget annexe Déchets</b>			
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>			
Charges de personnel	4 310 000	4 460 000	3,4%
Prestations SYBERT (tri, traitement, déchetteries, réhabilitation des décharges)	9 424 000	9 710 316	2,9%
Collecte OM (résiduelles, recyclables, cartons et verre)	1 916 800	1 982 800	3,3%
Autres dépenses de fonctionnement	1 628 136	1 571 056	-3,6%
Remboursement des intérêts de la dette	6 110	4 900	-24,7%
Épargne brute	648 135	910 217	28,8%
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>17 933 181</b>	<b>18 639 289</b>	<b>3,8%</b>
<b>Recettes de fonctionnement :</b>			
REOM ménages et non ménages	14 679 187	15 628 289	6,5%
Ventes de matières de récupération	260 000	461 000	77,3%
Subventions	2 795 000	2 323 000	-16,9%
Autres recettes de fonctionnement	114 668	227 000	98,0%
Résultat N-1 (ne se réalise pas)	84 326	DMI	
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>17 933 181</b>	<b>18 639 289</b>	<b>3,94%</b>
<b>INVESTISSEMENT du budget annexe Déchets</b>			
<b>Dépenses d'investissement :</b>			
Véhicules	2 201 203	550 000	-75%
Conteneurs, PAV	1 122 717	720 000	-36%
Mobiliers, matériel	94 057	296 000	215%
Autres dépenses d'investissement	273 388	120 000	-56%
Remboursement du capital de la dette	44 742	12 010	-73%
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>3 736 106</b>	<b>1 698 010</b>	<b>-55%</b>
<b>Recettes d'investissement :</b>			
Recours à l'emprunt	1 430 000	81 793	-94%
Subventions	70 000	706 000	909%
Résultat n-1	1 587 971	DMI	
Épargne brute	648 135	910 217	40%
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>3 736 106</b>	<b>1 698 010</b>	<b>-55%</b>
<b>TOTAL Fonctionnement + Investissement</b>		<b>20 337 299</b>	
<b>TOTAL BUDGET REEL (hors épargne brute)</b>		<b>19 427 082</b>	

**Fonctionnement (Budget annexe Déchets)**

■ **Les charges de personnel 2011** s'élèvent à 4,46 M€. Elles permettent la réalisation en régie de l'opération d'installation des bacs et des puces électroniques sur le secteur de Besançon, la collecte des informations indispensables à la mise à niveau de la base de données usagers et l'établissement du nouveau règlement de collecte communautaire.

■ **Les prestations de traitement des déchets facturées par le SYBERT (9,7 M€)** augmentent de + 0,3 M€ par rapport à 2010 en raison des investissements importants à réaliser sur l'ensemble des déchetteries (contrôles d'accès, plate-forme pour déchets verts, sécurisation...).

■ **Les prestations de collecte des déchets** s'élèvent à 2 M€ soit + 4 % par rapport au budget 2010 ce qui s'explique principalement par une indexation prévisionnelle à + 2,5 % de la prestation de collecte des déchets résiduels et recyclables et par la différence de prix (non intégrée au BP 2010) existant entre les anciens marchés ayant pris fin en juin 2010 et le nouveau marché unique.

■ Les recettes prévisionnelles d'encaissement de la **REOM** s'établiront à 15,6 M€ contre 14,7 M€ au budget 2010 soit une hausse de + 6,5 %. Le tarif moyen pondéré de la REOM des ménages s'établit à 75,9 € par habitant et par an contre 71,7 € en 2010.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 31 mars 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

22/58

### **Investissement (Budget annexe Déchets)**

■ **Les dépenses d'investissement** du budget Déchets s'élèvent à 1 752 K€ contre 1 377 K€ en 2010. Elles se répartissent entre la poursuite de l'intervention d'une Aide à Maîtrise d'Ouvrage (70 K€), l'acquisition de conteneurs et de points d'apport volontaire (720 K€), l'acquisition de matériel roulant (550 K€) et l'acquisition de logiciels nécessaires à la mise en place de la pesée (270 K€). Le remboursement du capital de la dette s'élève à 12 K€.

■ L'équilibre de la section d'investissement est assuré par un **recours prévisionnel à l'emprunt** de 93 K€.

■ L'ADEME financera à hauteur de 700 K€ le programme d'investissements lié à la mise en place de la redevance incitative (BOM, matériel embarqué, puces, logiciels...).

## Partie III - PPIF 2011-2015 détaillé par commission

Le PPIF du Grand Besançon retrace l'ensemble des projets ( en dépenses et en recettes) en cours de réalisation ou à lancer sur la période 2011-2015.

La procédure d'autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP) s'applique à 17 opérations d'investissement d'envergure. Près de 84 % des crédits d'investissement 2011 sont gérés en AP/CP. Environ 1 % des crédits de fonctionnement sont gérés en AE/CP. Ces AP/CP sont révisées en mars 2011, en même temps que le vote du BP 2011 et du PPIF 2011-2015.

### COMMISSION I : ADMINISTRATION GENERALE

#### I. PPIF 2011- 2015

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
Aménagement des locaux	41 000	21 000	21 000	21 000	21 000	125 000
Mobilier - informatique - divers travaux	520 000	345 000	140 000	140 000	120 000	1 265 000
Ordiclasse	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
Connexion des maternelles	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
PIG	100 000	130 000	180 000	130 000	130 000	670 000
<b>TOTAL dépenses investissement</b>	<b>668 000</b>	<b>503 000</b>	<b>348 000</b>	<b>298 000</b>	<b>278 000</b>	<b>2 095 000</b>
Recettes d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
PIG	61 339	61 339	61 339	61 339	61 339	306 695
<b>TOTAL recettes investissement</b>	<b>61 339</b>	<b>61 339</b>	<b>61 339</b>	<b>61 339</b>	<b>61 339</b>	<b>306 695</b>
Dépenses de fonctionnement	Budget 2011	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
Personnel	7 852 390	8 087 962	8 460 601	8 714 419	8 975 851	75 646 143
Elus	435 800	448 874	462 340	476 210	490 497	2 313 721
Ordiclasse	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000	40 000
Connexion des maternelles	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000
Gestion administrative des services	1 756 160	1 738 240	1 738 240	1 738 240	1 738 240	8 709 120
Gestion du CET des Andiers	122 000	122 000	122 000	122 000	122 000	610 000
Remboursement missions mutualisées	734 797	744 275	754 036	764 090	774 447	3 771 644
Communication et relations élus	613 000	547 100	387 200	387 300	387 400	2 322 000
PIG	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>	<b>11 536 147</b>	<b>11 710 450</b>	<b>11 946 417</b>	<b>12 224 259</b>	<b>12 510 435</b>	<b>93 482 629</b>
Recettes fonctionnement	Budget 2011	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
Ordiclasse	41 000	41 000	41 000	41 000	41 000	205 000
Connexion des maternelles	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
Gestion du CET des Andiers	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	1 050 000
Revenus des immeubles	26 000	26 000	26 000	26 000	26 000	130 000
Prestations pour le PIG	524 243	524 243	524 243	524 243	524 243	2 621 215
Prestation service mutualisé Pole stratégie et territoire	188 000	188 000	188 000	188 000	188 000	940 000
Prestations budget annexe Déchets	148 000	148 000	148 000	148 000	148 000	740 000
Prestations budget annexe CRR	115 000	115 000	141 000	141 000	141 000	653 000
Prestations budget annexe TRANSPORTS	256 000	256 000	256 000	256 000	256 000	1 280 000
Prestation pour le SYBERT	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Prestation pour le SM SCot	84 000	84 000	84 000	84 000	84 000	420 000
Prestation pour le SM PSI	112 000	112 000	112 000	112 000	112 000	560 000
Prestation pour aéroport de La Veze	53 000	53 000	53 000	31 390	31 390	221 780
Publicité magazine	46 650	46 650	46 650	46 650	46 650	233 250
<b>TOTAL recettes fonctionnement</b>	<b>2 804 893</b>	<b>2 804 893</b>	<b>2 830 893</b>	<b>2 809 283</b>	<b>2 809 283</b>	<b>14 059 245</b>

## A/ Investissement 2011-2015

### 1. L'aménagement des locaux (125 K€)

Des travaux d'amélioration divers ont été réalisés en 2009 et 2010, en priorité sur les locaux dont le Grand Besançon est propriétaire, tel que le rafraîchissement de salles de réunion, d'espaces de circulation et de sanitaires, le cloisonnement de bureaux, l'installation d'une signalétique de lieux et de jalonnement...

Les montants inscrits au PPIF sont destinés à répondre à des urgences (pannes) et à assurer la continuité de fonctionnement des équipements en place. Ils ne permettent pas en revanche la poursuite des travaux d'amélioration engagés.

### 2. Le mobilier et l'informatique (1 265 K€)

Les investissements programmés sur la période 2011-2015 concernent :

- la poursuite de la mise en place d'un nouvel intranet et la généralisation de Gestion électronique des données (GED),
- le changement du logiciel de gestion budgétaire et financière (démarrage du nouveau logiciel prévu en avril 2012),
- le renouvellement du logiciel Système d'informations géographiques (SIG) en 2011 et 2012,
- le renouvellement progressif de l'ensemble des postes de travail,
- l'acquisition de logiciels spécifiques et bureautiques.

### 3. Les autres dépenses

Les autres dépenses sont relatives au Plan et Informations Géographiques (670 K€), dont une partie est subventionnée par la Ville de Besançon, aux prestations « ordiclasse » (25 K€) et « école maternelle » (10 K€).

## B/ Fonctionnement 2011-2015

### 1. Les charges de personnel (75 646 K€)

La masse salariale « nette », c'est-à-dire celle qui reste effectivement à la charge du Grand Besançon et qui correspond aux agents affectés aux services du Grand Besançon relevant du budget principal, évolue en moyenne de + 2,3 % sur la période du PPIF 2011-2015 et de + 0,2 % en 2011.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Masse salariale nette</b>	6 144 K€	6 155 K€	6 291 K€	6 442 K€	6 635 K€	6 834 K€
<b>Evolution annuelle</b>		+ 0,2 %	+ 2,2 %	+ 2,4 %	+ 3 %	+3 %

Outre l'absence de tout recrutement non financé et les efforts réalisés au quotidien pour réduire les coûts de personnel, différents événements contribuent à contenir la masse salariale nette 2011 à un niveau à peine supérieur à celui de l'année précédente, et en 2012 et 2013, à en limiter la dynamique à un niveau inférieur à 3 % annuels.

Sur 2011 :

- la mise à disposition de plusieurs techniciens du PMT au profit de l'équipe Tramway,
- un départ en retraite non remplacé d'un agent de catégorie B.

Pour les deux exercices suivants :

- l'externalisation de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- l'évolution des missions du Référent RH.

Au total, l'évolution de la masse salariale résulte d'abord des conséquences budgétaires du respect des obligations législatives et réglementaires applicables à l'ensemble de la fonction publique, territoriale ou non (évolution du point d'indice d'une part, d'autre part Glissement vieillesse technicité c'est-à-dire l'incidence positive des avancements des agents). Elle s'explique également par le recrutement de 5 agents prévus en 2011 pour être mis à la disposition du SYBERT (1 agent A, 1 agent B et 3 agents C, soit un coût global en année pleine compris entre 175 et 200 K€)

La masse salariale des agents mis à la disposition de structures associées au Grand Besançon : syndicats mixtes (SYBERT, SMPSI, SMSCoT et SMABLV) et associations (PLIE, Mission locale, Atmo FC) est refacturée à ces différentes structures « à l'euro près ». De la même façon, est refacturé au budget annexe Transport le coût des techniciens du PMT devant être mis à la disposition de l'équipe Tramway.

La mise à disposition de ces agents est neutre financièrement pour le budget principal puisque la totalité du coût salarial (charges comprises) donne lieu à une recette de même montant.

## **2. La communication et les relations avec les élus (2 322 K€)**

Certaines opérations ont un caractère exceptionnel en 2011 et 2012 :

- l'arrivée du TGV Rhin-Rhône en 2011 (130 K€ en 2011 et 160 K€ en 2012) rendra nécessaire une campagne de communication, s'étalant sur deux ans, pour faire connaître le Grand Besançon comme une destination TGV,
- les 10 ans de l'Agglomération en 2011 (80 K€) : Cet anniversaire constitue une occasion de repositionner la communication institutionnelle de l'Agglomération et de renforcer la connaissance de ses actions au service des Grands Bisontins.

Si le positionnement de la communication institutionnelle du Grand Besançon est appelé à évoluer dans les années à venir, avec notamment le développement de « marques » et de supports particuliers sur les enjeux économiques et touristiques, le volume global des actions de communication à l'horizon 2015 restera constant.

Avec 200 K€ annuels (montant constant), l'édition du magazine constitue le premier poste de dépense en matière de communication. Le magazine, outil de contact unique vers la totalité des foyers grand bisontins, véhicule l'image et témoigne de l'activité de l'agglomération. Il convient de préciser que le magazine engendre des recettes publicitaires de l'ordre de 47 K€.

La nécessité de communiquer de manière continue avec le public grand bisontin sur le projet du Tram va conduire le Grand Besançon à de nouveau investir la Foire Comtoise en mai 2011. Comme en 2010, une enveloppe de 40 K€ est dédiée à cette manifestation.

Les dépenses des autres actions courantes que sont l'édition de documents divers, les achats d'espaces publicitaires et l'organisation d'événements restent elles aussi au niveau de 2010.

## **3. La gestion du patrimoine (3 528 K€)**

Les principales dépenses de fonctionnement liées au patrimoine concernent essentiellement les locations immobilières, charges locatives, le nettoyage des locaux, l'énergie (électricité), l'entretien des espaces verts et les contrats de prestations de service.

## **4. Le CET des Andiers (610 K€)**

Le coût de fonctionnement (hors charges de personnel) du centre d'enfouissement technique (CET) est à comparer aux recettes que dégage l'exploitation du CET (1 050 K€). Les recettes attendues sont du même niveau que celles enregistrées en 2010.

### 5) Les dépenses (3 772 K€) et les recettes (3 561 K€) liées aux services mutualisés

La plupart des services mutualisés entre la Ville de Besançon et le Grand Besançon relèvent de la Ville de Besançon ; c'est le cas des TIC, du Parc automobile et logistique (PAL), des Archives, de la Documentation, de la mission Financements européens, de la Navette courrier et, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2009, du pôle RH. Deux services mutualisés relèvent du Grand Besançon : il s'agit du Plan et Information Géographique (PIG) et d'une partie des activités du Pôle Stratégie et Territoire (PST).

La collectivité dont relèvent les services mutualisés facture à l'autre collectivité bénéficiaire du service une quote-part du coût estimé de ce dernier. Cela donne donc lieu à des facturations croisées, qui se traduisent pour chacune des deux collectivités par des dépenses et des recettes.

Il convient de préciser que les services du Grand Besançon et de la ville de Besançon réexaminent actuellement, dans le cadre d'un groupe de travail commun, aussi bien la méthode d'évaluation du coût des services que la clé de répartition de celui-ci entre les collectivités bénéficiaires. Il n'est donc pas exclu que les flux croisés de dépenses et de recettes puissent évoluer.

### 6) Les recettes liées aux prestations de services centraux (2 673 K€)

Les coûts estimés des prestations transversales dont bénéficient les services relevant des budgets annexes sont refacturés à ces derniers. Le montant global de ces facturations intègre le coût des agents du Pôle des Moyens Techniques mis à la disposition de l'équipe Tramway (156 K€ sur 2011).

## II. Budget Primitif 2011

Commission I Administration générale				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	11 536 147 €	668 000 €	2 804 893 €	61 339 €
<b>Total</b>	<b>12 204 147 €</b>		<b>2 866 232 €</b>	

### A/ Investissement 2011

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 668 K€. Elles sont constituées principalement de dépenses informatiques soit 460 K€ (acquisitions de logiciels SIG/Finances, renouvellement du parc informatique...) et de frais relatifs au PIG (levées de plan) soit 100 K€. La Ville de Besançon verse une subvention relative au PIG à hauteur de 61 K€.

A compter de 2011, l'achat de matériel de bureau (35 K€) se fait en groupement de commandes avec la ville de Besançon et son CCAS.

### B/ Fonctionnement 2011

Les dépenses de fonctionnement sont constituées de :

- charges de personnel (7 852 K€) et indemnités des élus (436 K€),
- charges courantes relatives au fonctionnement de la collectivité (1 759 K€) tel que la gestion du patrimoine, les fournitures administratives, les frais de communication et d'affranchissement, la maintenance des logiciels...,
- frais de Communication (613 K€), les 10 ans de l'Agglomération constitueront la trame de la stratégie de communication 2011 du Grand Besançon. Les produits d'éditions, des espaces promotionnels et des événements spécifiques seront créés pour conforter le Grand Besançon dans son rôle d'acteur majeur du territoire et ainsi mieux faire comprendre quelles sont ses compétences ou bien encore mettre en évidence la cohérence qui caractérise ses politiques,
- remboursements de missions mutualisées (734 K€),
- la gestion du CET des Andiers (122 K€).

Le Grand Besançon perçoit le remboursement de la Ville dans le cadre de la mutualisation du PIG et du Pôle Stratégie et Territoire (712 K€), des Syndicats La Vèze, PSI, SCoT, SYBERT dans le cadre des conventions de mise à disposition (1 249 K€), des budgets annexes (2 015 K€) et des Communes dans le cadre des prestations ordiclassees et écoles maternelles (42 K€).

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 31 mars 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

## COMMISSION 2 : TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES, DEPLACEMENTS

### TRANSPORTS BUDGET PRINCIPAL

#### I. PPIF 2011- 2015

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
<i>Projets en mode de gestion APICP</i>						
Itinéraires cyclables (gestion en AP/CP depuis 2010)	551 804	650 000	200 000	120 000	500 000	2 021 804
<b>TOTAL dépenses investissement</b>	<b>551 804</b>	<b>650 000</b>	<b>200 000</b>	<b>120 000</b>	<b>500 000</b>	<b>2 021 804</b>
Recettes d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
<i>Projets en mode de gestion APICP</i>						
Itinéraires cyclables	58 143	0	0	0	0	58 143
<b>TOTAL recettes investissement</b>	<b>58 143</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>58 143</b>
Dépenses de fonctionnement	Budget 2011	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
Convention APRR	25 750	26 523	27 318	28 138	28 982	136 710
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>	<b>25 750</b>	<b>26 523</b>	<b>27 318</b>	<b>28 138</b>	<b>28 982</b>	<b>136 710</b>
Recettes fonctionnement	Budget 2011	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
<b>TOTAL recettes fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 881 270</b>

#### A/ Investissement 2011-2015

Dans le cadre de la refonte des deux Plans de Déplacements Urbains, le Grand Besançon conduit sa politique de développement des déplacements cyclables par la réalisation d'itinéraires cyclables.

#### B/ Fonctionnement 2011-2015

Le Grand Besançon poursuit le financement du Pass LiberT Grand Besançon, en partenariat avec APRR, dans le cadre des réductions tarifaires octroyées aux utilisateurs de l'A36 entre les gares de péages situées sur le Grand Besançon.

#### II. Budget Primitif 2011

Commission 2 Transports (budget principal)				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	25 750 €	551 804 €	0 €	58 143 €
<b>Total</b>	<b>577 554 €</b>		<b>58 143 €</b>	

#### A/ Investissement 2011

551 K€ sont prévus au titre des aménagements de voies cyclables notamment pour les travaux sur l'itinéraire Palente / Roche-lez-Beaupré.

Le solde de la subvention Etat-FNADT, pour ce projet, est attendu sur 2011 soit 58 143 €.

#### B/ Fonctionnement 2011

Le financement de la convention APRR s'élève à 25 750 €.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 31 mars 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

## INFRASTRUCTURES BUDGET PRINCIPAL

### I. PPIF 2011- 2015

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Entrée Est - AP-CP n°04.I	1 621 043	398 856				2 019 899
<i>Projets en mode de gestion RàR</i>						
Participation LGV 1ère tranche	1 254 000					1 254 000
Participation LGV 2ème tranche (études acquisitions foncières)	221 985	162 215				384 200
Participation LGV 2ème tranche (travaux)					1 600 000	1 600 000
Participation Infrastructures routières	3 716 288	1 508 708				5 224 996
Eclairage Voie des Montboucons A36/Tours de l'Amitié	160 000					160 000
<b>TOTAL dépenses investissement</b>	<b>6 973 316</b>	<b>2 069 779</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 600 000</b>	<b>10 643 095</b>
<b>Recettes d'investissement</b>						
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Entrée Est- AP-CP n°04.I	246 400	2 181 360				2 427 760
<b>TOTAL recettes investissement</b>	<b>246 400</b>	<b>2 181 360</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 427 760</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>						
<i>Budget 2011</i>						
Entretien voirie (hors espaces verts)	66 743	66 743	66 743	66 743	66 743	333 715
Eclairage Montboucons + SIEV	119 598	104 792	109 984	115 383	120 998	570 755
Petits travaux divers	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>	<b>187 341</b>	<b>172 535</b>	<b>177 727</b>	<b>183 126</b>	<b>188 741</b>	<b>909 470</b>
<b>Recettes fonctionnement</b>						
<i>Budget 2011</i>						
<b>TOTAL recettes fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### A/ Investissement 2011-2015

Le Grand Besançon participe au financement du contournement routier sud-ouest (Voie des Mercureaux) jusqu'en 2012.

Il participe également au financement de la LGV Rhin-Rhône 1ère tranche (réalisation de 140 km entre Villers-les-Pots en Côte d'Or et Petit Croix sur le Territoire de Belfort) et 2ème tranche (réalisation des 2 sections aux extrémités de la 1ère phase de la branche Est : une partie Ouest entre Genlis et Villiers-les-Pots, d'une longueur d'environ 15 km et une partie Est entre Petit-Croix et Lutterbach d'une longueur d'environ 35 km).

*A noter : concernant la 2ème tranche, la décision a été validée pour les études.*

Les travaux relatifs à l'aménagement de l'Entrée Est se poursuivent jusqu'en 2012.

#### B/ Fonctionnement 2011-2015

Le Grand Besançon prend en charge les coûts d'entretien et de gestion de l'éclairage public de la voie des Montboucons, et son prolongement sur le secteur du SIEV entre le pont de l'A36 et le pont dit du Sablier (RD75).

Il finance également par voie de convention l'entretien des voiries d'intérêt communautaire.

## II. Budget Primitif 2011

Commission 2 Infrastructures				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	187 341 €	6 973 316 €	0 €	246 400 €
<b>Total</b>	<b>7 160 657 €</b>		<b>246 400 €</b>	

### A/ Investissement 2011

La participation du Grand Besançon au financement du contournement routier sud-ouest (Voie des Mercureaux) s'élève à 3 716 K€.

Le Grand Besançon financera la LGV Rhin-Rhône à hauteur de 1 254 K€ au titre de la première tranche et 222 K€ au titre de la 2<sup>ème</sup> tranche (études).

Sur l'opération d'aménagement de l'Entrée Est, les travaux sur la RD 683 dans le sens montant vers Besançon seront réalisés en 2011 pour un montant de 1 621 K€.

Des subventions ATSR relatives à la réalisation des aménagements routiers de l'Entrée Est sont attendues en 2011 à hauteur de 246 K€. Par ailleurs, la Commune de Chalezeule versera 8 K€.

### B/ Fonctionnement 2011

La prise en charge par le Grand Besançon des coûts d'entretien et de gestion de l'éclairage public de la voie des Montboucons, et de son prolongement s'élève à 120 K€.

Le coût de l'entretien des voiries communautaires est de 67 K€.

**BUDGET ANNEXE TRANSPORTS**

**I. PPIF 2011- 2015**

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
<b>Opération TCSP</b>						
Aménagement de l'extension du dépôts KEOLIS de Planoise - AP/CP n° 06.2	190 000					190 000
Aménagement de l'extension du dépôts KEOLIS de Planoise, phase 2 - création d'une AP/CP n°11.1	300 000	900 000				1 200 000
Réalisation de la première ligne de tramway - AP/CP n° 09.01	25 035 900	80 176 300	72 664 130	54 121 608	2 281 523	234 279 461
Réalisation des haltes et de l'infrastructure ferroviaire du Nord de l'agglomération bisontine AP/CP n°10.1	4 105 977	1 800 000	1 700 000			7 605 977
Voie en site propre bus Campus-Gare Viotte (études et travaux)	50 000		3 300 000	3 300 000	3 400 000	10 050 000
<b>Opération Hors TCSP</b>						
Acquisition de bus et matériel embarqué - AP/CP n° 06.1	1 540 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 700 000	8 340 000
Mise à jour logiciel d'exploitation	160 000					160 000
Travaux de sécurité incendie du remisage couvert GNV du dépôt de Planoise	400 000					400 000
Travaux de mise aux normes de cours des dépôts		100 000	100 000	100 000	100 000	400 000
Travaux d'extension et de mise aux normes de la station de lavage de Planoise			360 000			360 000
Autres constructions (acquisitions mobilières)	70 000	80 000	80 000	80 000	80 000	390 000
Outils (matériel industriel)	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	150 000
Etudes		20 000	20 000	20 000	20 000	80 000
Rachat de stocks (fin DSP Kéolis)	349 953					349 953
Pôles d'échange et voirie (dont accessibilité PMR)	200 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 400 000
<b>TOTAL dépenses investissement</b>	<b>32 431 830</b>	<b>85 106 300</b>	<b>80 254 130</b>	<b>59 651 608</b>	<b>7 911 523</b>	<b>265 355 391</b>
<b>Recettes d'investissement</b>						
<b>Opération TCSP</b>						
Réalisation de la première ligne de tramway - AP/CP n° 09.01	180 000	3 500 000	15 000 000	15 000 000	15 000 000	48 680 000
Réalisation des haltes et de l'infrastructure ferroviaire du Nord de l'agglomération bisontine AP/CP n°10.1	2 213 400	3 689 000			1 475 600	7 378 000
<b>TOTAL recettes investissement</b>	<b>2 393 400</b>	<b>7 189 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>16 475 600</b>	<b>56 058 000</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>						
Charges de personnel	998 772	1 058 193	1 089 939	1 122 637	1 156 316	5 425 857
dont personnel TCSP	480 085	523 946	539 664	555 854	572 529	2 672 078
Externalisation	72 975	139 359	143 540	147 846	152 281	656 001
DSP urbaine	21 085 000	21 070 000	21 376 000	22 444 000	24 061 000	110 036 000
Transports spéciaux, tarification intermodale	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
Affrètement périurbains(+3,5% par an)	6 500 000	6 727 500	6 962 963	7 206 666	7 458 900	34 856 028
Entretien bornes escalotables	42 300	42 300	42 300	42 300	42 300	211 500
Entretien et réparation des autres biens (urbain et périurbain)	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000
Etudes		35 000	35 000	35 000	35 000	140 000
Subventions et fonds de concours : PEM Pôle Viotte : Opération comptable "Charges à étaler" : transfert en investissement par opérations d'ordre	237 500	763 500	526 000	763 000	500 000	2 790 000
Subventions et fonds de concours : Tramway : AE/CP : Opération comptable "Charges à étaler" : transfert en investissement par opérations d'ordre	1 457 800	500 000				1 957 800
Prestation services centraux	256 000	256 000	256 000	256 000	256 000	1 280 000
Remboursement de VT	85 000	87 500	90 125	92 829	95 614	451 067
Divers frais de fonctionnement dont électricité, eau, gardiennage	310 000	310 000	310 000	310 000	310 000	1 550 000
SPIC et tarification						
Service auto-partage	15 000	15 000				30 000
Subvention à la centrale d'information régionale	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Dépenses imprévues	10 000,00					10 000
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>	<b>31 320 347</b>	<b>31 254 352</b>	<b>31 081 866</b>	<b>32 670 278</b>	<b>34 317 411</b>	<b>160 644 254</b>
<b>Recettes fonctionnement</b>						
Billetterie	168 060	167 650	145 820	145 550	145 130	772 210
Support publicitaire	265 000	265 000	265 000	265 000	265 000	1 325 000
DGD	290 962	296 781	302 717	308 771	314 947	1 514 178
Subventions	72 000	72 000	72 000	72 000	72 000	360 000
Prestation transport scolaire	3 017 456	3 017 456	3 017 456	3 017 456	3 017 456	15 087 280
VT (taux à 1,80%)	30 008 160	31 208 486	32 456 826	33 755 099	34 598 976	162 027 547
Cession d'actifs et opérations diverses	349 953					349 953
<b>TOTAL recettes fonctionnement</b>	<b>34 171 591</b>	<b>35 027 373</b>	<b>36 259 819</b>	<b>37 563 876</b>	<b>38 413 509</b>	<b>181 436 168</b>

Soit un projet tramway (AP +AE) de 241,6 M€ au total, dont 236,1 M€ de dépenses à réaliser sur 2011-2015

## A/ Investissement 2011-2015

En matière de Transports, le Grand Besançon poursuit ses investissements :

- la réalisation de la première ligne de Tramway dont les fonds de concours à verser sur cette opération sont inscrits en fonctionnement et gérés en Autorisation d'Engagement (AE),
- l'achèvement de la réalisation des travaux d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire Nord sur 2011 et la réalisation des deux haltes ferroviaires d'Ecole-Valentin (2011-2012) et de Miserey-Salines (2012 et 2013),
- l'aménagement, à partir de 2011, de la deuxième phase de l'extension du dépôt GINKO de Planoise,
- l'acquisition de bus et matériels embarqués, pour répondre au programme pluriannuel d'investissement défini contractuellement dans la DSP,
- les pôles d'échanges et voiries, pour assurer notamment la sécurisation progressive des terminus du réseau GINKO et la mise en accessibilité PMR de stations faisant l'objet de déplacements ou de travaux,
- la voie en site propre Campus-Gare, voie inscrite au schéma directeur TCSP de 2005 devant permettre de relier efficacement en bus la Gare de Besançon Viotte au Campus de la Bouloie, et dont les études de faisabilité doivent être réalisées dès 2011.

De plus, il apporte une participation à la Ville de Besançon dans le cadre de l'opération pôle d'échange multimodale Viotte.

## B/ Fonctionnement 2011-2015

Le Grand Besançon maintient son engagement pour un réseau performant. La nouvelle délégation de service publique (DSP) des lignes urbaines GINKO et le nouveau marché d'affrètement intègrent cette volonté d'optimiser les moyens de transports.

## II. Budget Primitif 2011

	Commission 2 Budget annexe Transports (HT)*			
	DEPENSES REELLES *		RECETTES REELLES *	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	31 320 347 €	32 431 830 €	34 171 591 €	2 393 400 €
fonds de concours retraités	29 862 547 €	33 889 630 €		
<b>Total</b>	<b>63 752 177 €</b>		<b>36 564 991 €</b>	

\*hors frais financiers, subvention d'équilibre, recours à l'emprunt

## A/ Investissement 2011

Le budget 2011 relatif à la réalisation du Tramway s'élève à 26,4 M€ (fonds de concours compris) destinés notamment à poursuivre des études et assistances à maîtrise d'ouvrage et effectuer des acquisitions foncières. Une subvention de 180 K€, au titre du FEDER, est attendue.

Des travaux seront réalisés sur l'infrastructure ferroviaire nord et des études, relatives aux deux haltes d'Ecole-Valentin et Miserey-Salines, seront lancées (4,1 M€). La Région versera une subvention à hauteur de 2,2 M€.

Le Grand Besançon continue l'acquisition de bus et matériels embarqués (1,5 M€).

Les travaux relatifs à la phase I de l'extension du dépôt de Planoise (création d'un atelier gazole, de locaux d'exploitation) seront achevés en 2011 (190 K€), puis débiteront ceux relatifs à la 2<sup>ème</sup> phase notamment l'aménagement de l'atelier de carrosserie et des bureaux (300 K€).

200 K€ sont prévus en 2011 au titre des pôles d'échanges et voiries.

## B/ Fonctionnement 2011

Le budget 2011 s'élève à 21 M€ au titre de la DSP et 6,5 M€ au titre des marchés d'affrètements des lignes périurbaines.

Les recettes de ce budget (hors participation du budget principal et provision de VT) sont constituées du Versement transport (30 M€), des recettes commerciales perçues sur les lignes périurbaines par le Grand Besançon (168 K€), de la subvention transports scolaires versée par le Conseil Général (3 M€) et de diverses subventions (72 K€).

## COMMISSION 3 : ECONOMIE, EMPLOI ET INSERTION

### BUDGET PRINCIPAL

#### I. PPIF 2011- 2015

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
<b>Projets en mode de gestion APICP</b>						
Capitalisation de la SEM d'immobilier d'entreprises du Grand Besançon - AP/CP	518 291					518 291
<b>Projets en mode de gestion RàR</b>						
TIMM	35 000	35 000	35 000	35 000	35 000	175 000
Contribution extension ENSMM (CPER)	100 000	250 000	150 000			500 000
Contribution à l'Institut Fédératif du Cancer	100 000	1 000 000	500 000	400 000		2 000 000
TEMIS sciences (CPER)	100 000	300 000	200 000			600 000
Temis 1: TEMIS/ PSI, avances et acomptes	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Temis 1: Subvention d'équipement (rachat de réseaux eau et assainissement)	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	300 000
Temis 2: Pôle Santé, avances et acomptes			250 000	250 000	250 000	750 000
Temis 2: Pôle Santé, subvention d'équipement	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	625 000
Temis 2: Pôle Santé, achat des voiries				1 200 000	1 200 000	2 400 000
Pépinières de Palente	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
FIE et autres subventions	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Réseau LUMIERE (cablage)	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	1 050 000
Marnières	155 000	280 000	280 000	5 520 000	270 000	6 505 000
Portes de Vesoul	210 000	300 000	300 000	700 000	1 020 000	2 530 000
Noret 2	50 000	150 000	150 000	100 000		450 000
Marchaux Chauffontaine	150 000	100 000				250 000
Pôle TGV gare nouvelle Auxon	400 000	20 000	20 000	20 000	20 000	480 000
PLIE: avance	300 000	200 000	100 000	100 000	100 000	800 000
Ecopolis	5 000					5 000
Requalification de zones					200 000	200 000
<b>TOTAL dépenses investissement</b>	<b>2 743 291</b>	<b>3 255 000</b>	<b>2 605 000</b>	<b>8 945 000</b>	<b>3 715 000</b>	<b>21 263 291</b>
<b>Recettes d'investissement</b>						
Temis 2: Pôle Santé, remboursement des avances de la Sedd (rachat de voirie)				100 000	500 000	600 000
Marnières				5 720 000		5 720 000
Pôle TGV gare nouvelle AUXON		70 000	100 000	100 000	100 000	370 000
Temis Psi: remboursement des avances	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	300 000
PLIE: remboursement avance et prêt	300 000	200 000	100 000	100 000	100 000	800 000
<b>TOTAL recettes investissement</b>	<b>360 000</b>	<b>330 000</b>	<b>260 000</b>	<b>6 080 000</b>	<b>760 000</b>	<b>7 790 000</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>						
TIMM	498 500	498 500	498 500	498 500	498 500	2 492 500
Pépinière de Palente	308 750	308 750	308 750	308 750	308 750	1 543 750
Contribution au SMAIBO	547 038	547 038	547 038	547 038	547 038	2 735 190
TEMIS / PSI	140 000	140 000	140 000	140 000	140 000	700 000
Zone de Mamirolle	19 000	19 000	19 000	19 000	19 000	95 000
Noret 2	5 000	15 000	15 000	20 000	30 000	85 000
Marchaux Chauffontaine			300 000	400 000	500 000	1 200 000
Marnières	1 500	5 000	5 000	5 000	5 000	21 500
Portes de Vesoul	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
Andiers	50 000	50 000				100 000
Gare TGV Auxon	20 000	420 000	450 000	450 000	450 000	1 790 000
Aérodrome Dole Tavaux	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
Syndicat mixte Lumière	30 000	30 000	35 000	35 000	35 000	165 000
Création TPE	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	450 000
Soutien à la compétitivité	340 000	380 000	380 000	350 000	380 000	1 830 000
Stratégie de développement économique	292 550	225 900	285 900	315 900	315 900	1 436 150
ZFU + SAP	74 100	74 100	74 100	74 100	74 100	370 500
PLIE: subvention	338 269	343 617	354 126	359 800	365 644	1 761 456
Mission locale Jeunes	266 116	266 116	266 116	181 116	181 116	1 160 580
Requalification de zones		100 000	100 000	100 000	150 000	450 000
Technocentre	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Pôle gérontologie	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
Écopole (projet FRTP)	10 000	15 000	15 000	15 000	15 000	70 000
Gestion des voiries communautaires	10 000					10 000
Actions en faveur de l'emploi	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	450 000
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>	<b>3 180 823</b>	<b>3 668 021</b>	<b>4 023 530</b>	<b>4 049 204</b>	<b>4 245 048</b>	<b>19 166 626</b>
<b>Recettes fonctionnement</b>						
Pépinière de Palente	137 000	137 000	137 000	137 000	137 000	685 000
TIMM	289 000	241 000	241 000	241 000	241 000	1 253 000
SM2E	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	8 500
Andiers	678	678	678	678	678	3 390
PLIE	178 269	183 617	189 126	194 800	200 644	946 456
Mission locale jeunes	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000
Porte de Vesoul	1 900	1 900	1 900	1 900	1 900	9 500
Augmentation du capital de la SEDD	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
<b>TOTAL recettes fonctionnement</b>	<b>689 547</b>	<b>646 895</b>	<b>652 404</b>	<b>658 078</b>	<b>663 922</b>	<b>3 310 846</b>

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 31 mars 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

34/58

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique, le Grand Besançon a défini pour 2010-2015 trois axes prioritaires d'intervention :

- le développement des entreprises et l'ancrage des talents,
- le développement d'une offre d'implantation diversifiée en foncier/immobilier et proposant une gamme de services et d'infrastructures permettant à toutes les entreprises de bénéficier d'un environnement favorable à la réalisation de leurs projets et garantissant l'utilisation optimale du foncier disponible,
- le soutien à la recherche et à l'innovation.

En conséquence le budget 2011 traduit ces choix.

#### A/ Investissement 2011-2015

Le Grand Besançon poursuit l'aménagement de ses zones d'activités (Portes de Vesoul, Marnières, Marchaux-Chaufontaine et Auxon) et l'appui au développement de produits immobiliers d'implantation.

Un budget, mobilisé dès 2012, permettra de travailler sur des diagnostics/états des lieux des espaces d'activités communautaires et engagera, à l'issue de ces analyses, des programmes de requalification de ces espaces.

Ceci devra permettre dans le cadre des engagements du Plan Climat Energies Territoriales et de l'Agenda 21 d'optimiser le foncier à vocation économique, de se ré-emparer d'espaces d'activités dégradées afin d'en assurer la reconversion et ainsi de mieux faire cohabiter espaces économiques et espaces résidentiels sur le territoire du Grand Besançon.

#### B/ Fonctionnement 2011-2015

Les choix budgétaires 2011 visent à mettre en œuvre, dès cette année, de nouvelles actions issues du programme de la Stratégie de développement économique du Grand Besançon - « Grand Besançon 2015 : entrepreneurial, technologique et tertiaire » voté lors du Conseil de Communauté du 16 décembre 2010. Il convient également de renforcer les actions engagées précédemment dont les résultats ont été pertinents (en matière de création d'entreprises et de soutien à l'innovation).

La mutualisation de nos compétences et de nos moyens d'intervention avec ceux de nos partenaires (Agences de développement économiques régionales et départementales, SEM, Chambres consulaires, communes...) a été systématiquement recherchée pour mettre en place ce programme d'actions.

Pour la première fois, des actions en faveur de l'emploi complémentaires aux financements affectés au PLIE et à la Mission Locale sont co-organisées et co-financées par le Grand Besançon telles que la mise en place d'une cellule emploi dans le cadre du projet Tramway, la tenue d'un Forum Emploi à la création d'entreprises sur 2 jours en septembre 2011...

En conclusion, le Grand Besançon confirme dans le cadre de son PPIF 2011-2015 son soutien aux entreprises, aux Pôles de compétitivités, aux Clusters, au développement de l'emploi et aux projets structurants pour l'avenir de notre territoire (Très Haut Débit, Temis Sciences, Data Center, aérodromes...).

## II. Budget Primitif 2011

<b>Commission 3 Economie, aménagement, emploi</b>				
	<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
		3 180 823 €	2 743 291 €	689 547 €
<b>Total</b>	<b>5 924 114 €</b>		<b>1 049 547 €</b>	

#### A/ Investissement 2011

Le Grand Besançon poursuit l'aménagement des zones d'activités Portes de Vesoul (210 K€), Marchaux (150 K€), Marnières (155 K€) et Auxon (400 K€).

Il versera une subvention d'équipement au titre du Fonds d'Intervention Economique (100 K€), au titre de Temis Pole Santé (125 K€) et Psi (60 K€).

La contribution au syndicat mixte Lumière s'élève à 210 K€ sur 2011.

Une avance de trésorerie sera versée au PLIE en début d'année (300 K€) puis restituée en fin d'année par ce dernier (en recettes).

#### B/ Fonctionnement 2011

La politique de soutien à la création d'entreprises (accompagnement, financement, pépinières et hôtel) soit 90 K€, et celle de soutien à la compétitivité soit 340 K€ sont reconduites en 2011.

Le Grand Besançon verse des contributions aux syndicats dont 547 K€ au SMAIBO, 140 K€ au SMPSI, 30 K€ au SM Lumière et 20 K€ au SM de l'aéroport Dole Tavaux.

La gestion de Temis Innovation et de Palente, dans le cadre de délégations de service public, s'élève respectivement à 198 K€ et 127 K€. Des recettes sont attendues à hauteur de 183 K€ et 52 K€.

Le budget 2011 relatif à la stratégie économique s'élève à 292 K€ et permettra de financer la présence du Grand Besançon sur plusieurs salons mais également de mettre en place la stratégie de développement économique validée en Conseil de Communauté le 16 décembre 2010.

Par ailleurs, de nouveaux projets sont inscrits au PPIF :

- technocentre (10 K€) : regrouper dans un même lieu les activités liées à la santé afin de développer la recherche. Il regrouperait l'ARS (agence régionale de la santé), les laboratoires du CHU, emosist-fc (Ensemble pour la Modernisation des Systèmes d'Information de Santé et le développement de la Télémédecine),
- actions en faveur de l'emploi (90 K€),
- pôle gérontologie (15 K€),
- écopole (pôle de compétence dédié aux Travaux Publics) (10 K€).

## BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET

### I. PPIF 2011-2015

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
Remboursement Emprunt	169 905	212 108	392 987			775 000
Opération emprunt revolving	773 000					773 000
Opérations d'ordre	40 280	27 140	84 988			152 408
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>983 185</b>	<b>239 248</b>	<b>477 975</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 700 408</b>
Recettes d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
Opération emprunt revolving	773 000					773 000
Opérations d'ordre	210 185	239 248	482 336			931 769
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>983 185</b>	<b>239 248</b>	<b>482 336</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 704 769</b>
Dépenses de fonctionnement	Budget 2011	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
Etudes	3 140	1 570	1 570			6 280
Travaux	7 000	7 000	35 924			49 924
Frais financiers	10 000	5 000	5 000			20 000
Opérations d'ordre	220 185	244 248	487 336			951 769
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>240 325</b>	<b>257 818</b>	<b>529 830</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 027 973</b>
Recettes fonctionnement	Budget 2011	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
Ventes	160 000	190 000	370 306			720 306
SUBVENTION D'EQUILIBRE calculée en fonction de l'échéancier des ventes	30 045	35 678	69 536			135 259
Opérations d'ordre	50 280	32 140	89 988			172 408
<b>TOTAL recettes de fonctionnement</b>	<b>240 325</b>	<b>257 818</b>	<b>529 830</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 027 973</b>

Le PPIF de cette zone se réalise conformément au plan de financement de la zone établi lors de sa création.

### II. Budget Primitif 2011

Commission 3 Budget annexe Zone du Noret				
	DEPENSES REELLES *		RECETTES REELLES *	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	10 140 €	0 €	160 000 €	0 €
<b>Total</b>	<b>10 140 €</b>		<b>160 000 €</b>	

\*hors frais financiers, subvention prix, emprunt revolving

#### A/ Fonctionnement 2011

Quelques travaux supplémentaires (branchements...) seront réalisés en 2011 à hauteur de 10,1 K€.

La commercialisation sur 2011 porterait sur un montant total de recettes de 160 K€ soit 2 parcelles.

## COMMISSION 4 : DEVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

### I. PPIF 2011- 2015

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
<b>Projets en mode de gestion AP/CP</b>						
La Malate AP/CP 04.4	523 129					523 129
Requalification de l'entrée d'agglomération à Morre AP/CP	100 000	75 000	75 000			250 000
<b>Projets en mode de gestion RàR</b>						
Friches industrielles: phase 2	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	225 000
Entretien plateforme bois		10 000		10 000		20 000
Contribution Charte Environnement Agenda 21 (CPER)	135 000	165 000	150 000	85 000	105 000	640 000
Centre de villages (FDC)	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>953 129</b>	<b>445 000</b>	<b>420 000</b>	<b>290 000</b>	<b>300 000</b>	<b>2 408 129</b>
<b>Recettes d'investissement</b>						
	<b>Budget 2011 (hors RàR)</b>	<b>2 012</b>	<b>2 013</b>	<b>2 014</b>	<b>2 015</b>	<b>PPIF 2011-2015</b>
<b>Projets en mode de gestion AP/CP</b>						
La Malate AP CP 04.4	432 665					432 665
<b>Projets en mode de gestion RàR</b>						
Contribution Charte Environnement Agenda 21 (CPER)			10 000	15 000	15 000	40 000
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>432 665</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>472 665</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>						
	<b>Budget 2011</b>	<b>2 012</b>	<b>2 013</b>	<b>2 014</b>	<b>2 015</b>	<b>PPIF 2011-2015</b>
Contribution Charte Environnement Agenda 21 (CPER)	180 000	175 000	160 000	180 000	152 000	847 000
Education environnement	16 000	16 000	16 000	16 000	17 000	81 000
Fleurissement	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
Entretien plateforme bois	10 000	15 000	16 270	16 270	16 270	73 810
Agriculture SAUGE	45 000	45 000	45 000	45 000	35 000	215 000
Qualité de l'air (ATMO)	188 723	193 485	198 389	203 441	208 644	992 682
Lutte contre les nuisances sonores	20 000	20 000	20 000	10 000	10 000	80 000
Cotisations et frais divers	4 800	5 000	5 000	5 000	5 000	24 800
Entretien de la passerelle de la Malate	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
Collines ZPPAUP	25 000	40 000	30 000	5 000		100 000
Elaboration de référentiel	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Familles actives pour le Climat	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>564 523</b>	<b>584 485</b>	<b>565 659</b>	<b>555 711</b>	<b>518 914</b>	<b>2 789 292</b>
<b>Recettes fonctionnement</b>						
	<b>Budget 2011</b>	<b>2 012</b>	<b>2 013</b>	<b>2 014</b>	<b>2 015</b>	<b>PPIF 2011-2015</b>
Agriculture SAUGE	25 600					25 600
Contribution Charte Environnement Agenda 21 (CPER)	100 000	75 000	75 000	60 000	70 000	380 000
Revente électricité solaire	0	4 000	8 000	10 000	12 000	34 000
Qualité de l'air (ATMO)	158 723	163 485	168 389	173 441	178 644	842 682
Entretien plateforme bois	5 980	8 980	9 980	9 980	10 980	45 900
Valorisation des collines du Doubs ZPPAUP		18 000	10 000			28 000
Familles actives pour le Climat	56 000	10 000	15 000	10 000	10 000	101 000
Recettes au titre du Conseil en énergie partagée	49 000	45 000	47 000			141 000
Lutte contre les nuisances sonores		5 000	5 000	5 000		15 000
<b>TOTAL recettes de fonctionnement</b>	<b>395 303</b>	<b>329 465</b>	<b>338 369</b>	<b>268 421</b>	<b>281 624</b>	<b>1 613 182</b>

#### A/ Investissement 2011-2015

Dans le cadre du Contrat de projet Etat Région (CPER), il est prévu d'installer des panneaux solaires sur le patrimoine de la Communauté d'Agglomération. Cette action s'intègre dans Cit'ergie et le futur Plan Climat Energie Territorial.

La politique « Centres de Village » se poursuit.

Le Grand Besançon a prévu dans le contrat d'agglomération d'aménager l'entrée dangereuse de Morre en déconstruisant des bâtiments et en réalisant un aménagement sommaire.

45 K€ sont inscrits chaque année pendant toute la durée du PPIF (et même de toute la prospective à 2018) au titre de la résorption de la friche industrielle de Montferrand-le-Château.

## B/ Fonctionnement 2011-2015

Il s'agit de mettre en œuvre les programmes d'actions de l'Agenda 21, du Plan Climat Energie Territorial et des politiques du service Environnement en matière d'agriculture péri-urbaine, de cadre de vie et d'éducation à l'environnement.

## II. Budget Primitif 2011

Commission 4 Développement durable, environnement et cadre de vie				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	564 523 €	953 129 €	346 303 €	432 665 €
<b>Total</b>	<b>1 517 652 €</b>		<b>778 968 €</b>	

### A/ Investissement 2011

Il est prévu d'installer des panneaux solaires sur le patrimoine de la Communauté d'Agglomération. Cette action s'intègre dans Cit'ergie et le futur Plan Climat Energie Territorial (135 K€).

La politique « Centres de Village » se poursuit (150 K€) et sera en partie réorientée (via un nouveau règlement) pour aider à la valorisation paysagère et patrimoniale des collines de la vallée du Doubs qui ont fait l'objet d'une étude approfondie dans le cadre de l'élaboration de la Charte Paysagère.

Le Grand Besançon a prévu de sécuriser l'entrée dangereuse de Morre en déconstruisant le bâtiment en 2011 (100 K€).

Enfin, les marchés sur l'opération « aménagement de la Malate » seront soldés en 2011 (529 K€). Cette opération se terminera lorsque l'inspection finale détaillée de l'ouvrage sera réalisée, soit au cours du deuxième semestre 2011.

### B/ Fonctionnement 2011

Le Grand Besançon souhaite mettre en place une politique volontariste en matière de développement durable et d'environnement.

En 2011, le service Environnement concentrera ses activités autour de trois thématiques majeures :

- l'action pour limiter le changement climatique et s'y adapter (180 K€), après son élaboration, il s'agira de mettre en œuvre les actions de notre Plan Climat Energie Territorial ainsi que celles de notre Agenda 21, de réaliser un forum public pour l'Agenda 21 et des manifestations relatives au Plan Climat Energie Territorial (charte des acteurs, journée des acteurs, journées grand public),
- la préservation et la valorisation de nos ressources et de notre cadre de vie (70 K€), le Grand Besançon développera des actions de promotion des circuits courts (soutien aux marchés ou autre), et poursuivra le travail engagé sur la pépinière et zones d'activités maraîchères. La charte paysagère prévoit la réalisation de projets d'entretien du paysage et de valorisation du patrimoine,
- l'éducation à l'environnement (16 K€), dans laquelle s'inscrit l'opération « Familles actives pour le Climat » (40 K€). Les familles bénéficieront d'un diagnostic énergétique à leur domicile et deviendront ensuite les témoins du changement de comportement qu'elles auront effectué. Cette action innovante au niveau national s'inscrit dans notre Plan Climat Energie Territorial et est subventionnée par l'ADEME et le FEDER (56 K€ au titre de 2010 et 2011).

Fort du succès de l'opération 2010 (189 participants) il est proposé de poursuivre l'opération Fleurissement (20 K€).

Afin de mettre en œuvre notre compétence relative à la qualité de l'air, une subvention de 188 K€ est attribuée à ATMO Franche Comté. Les recettes liées au remboursement des frais de mise à disposition de personnel sont évaluées à 158 K€.

Par ailleurs, le poste de conseiller en énergie, créé en 2011, sera financé par l'ADEME pour 45 K€ et par une refacturation aux Communes à hauteur de 4 K€.

Délibération du Conseil de Communauté du jeudi 31 mars 2011  
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

## COMMISSION 5 : CULTURE, TOURISME, SPORTS

### BUDGET PRINCIPAL

#### I. PPIF 2011- 2015

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
<b>Projets en mode de gestion AP/CP</b>						
Equipements fluviaux - AP/CP n°04.6	129 555					129 555
<b>Projets en mode de gestion RàR</b>						
Batiments d'accueil halte de Deluz			50 000	200 000	200 000	450 000
Hébergement de plein-air (aires de camping-cars)	90 000	50 000	50 000	50 000	50 000	290 000
Port fluvial d'agglomération (gestion des 3 sites : grosses réparations/équipements)	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
SM maisons comtoises Nancray (contribution en investissement)	31 000	31 000	31 000	31 000	31 000	155 000
Valorisation du patrimoine (fonds de concours VB plan de gestion UNESCO)	169 346	170 800	148 409	143 489	22 825	654 869
Equipements culturels, sportifs et touristiques de secteurs (fonds de concours)	65 000	60 000	60 000	60 000	60 000	305 000
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>494 901</b>	<b>321 800</b>	<b>349 409</b>	<b>494 489</b>	<b>373 825</b>	<b>2 034 424</b>
<b>Recettes d'investissement</b>						
<b>Projets en mode de gestion RàR</b>						
Hébergement de plein-air (aires de camping-cars)		10 000	10 000	10 000	10 000	40 000
<b>TOTAL recettes d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>40 000</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>						
Port fluvial d'agglomération (gestion des 3 sites)	100 000	105 000	105 000	110 000	115 000	535 000
Circuits pédestres et VTT (entretien et promotion)	55 000	25 000	25 000	25 000	25 000	155 000
SM maisons comtoises Nancray (contribution)	340 000	340 000	340 000	340 000	340 000	1 700 000
Evénement culturel d'agglomération	24 000					24 000
Soutien et animation du réseau d'enseignement musical : fonds d'aides EM + programme d'animation	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	450 000
Manifestations/actions cult. et sportives (fonds d'aides)	96 000	104 000	104 000	114 000	119 000	537 000
Animation des acteurs du patrimoine	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	55 000
Etablissement public Citadelle	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Office de Tourisme	75 000	80 000	85 000	90 000	100 000	430 000
Divers (cotisation, divers)	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
Développement des activités et de l'événementiel culturels, sportifs, de loisirs le long de la voie d'eau en saison estivale	10 000	15 000	20 000	25 000	30 000	100 000
Contribution du CRR et des écoles de musique à l'animation culturelle en période de vacances scolaires	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Actions de sensibilisation et d'accompagnement au développement touristique (porteurs de projet, tourisme)	5 000	5 000	5 000	8 000	10 000	33 000
<b>TOTAL dépenses de fonctionnement</b>	<b>868 000</b>	<b>837 000</b>	<b>847 000</b>	<b>875 000</b>	<b>902 000</b>	<b>4 329 000</b>
<b>Recettes fonctionnement</b>						
Gestion port d'agglomération	15 000	15 000	15 000	20 000	20 000	85 000
<b>TOTAL recettes de fonctionnement</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>85 000</b>

Sur la durée du PPIF, la compétence poursuit la mise en œuvre des actions inscrites au schéma de développement touristique validé en 2010.

Le développement du tourisme fluvial avec la gestion et la dynamisation du port d'agglomération, l'accompagnement des projets de notre gestionnaire et l'animation de la rivière reste un axe important. L'aménagement d'un accueil à Deluz est notamment prévu pour pouvoir développer la location d'anneaux à l'année et l'activité de réparation. Toutefois le contenu du projet et son enveloppe financière doivent être finalisés.

La réalisation d'un réseau d'aires pour camping-cars et l'aménagement de circuits pédestres et VTT sur le territoire communautaire seront menés à terme d'ici 2015. Le financement du Musée de Nancray, un soutien renforcé à l'Office de Tourisme de Besançon, et le financement du plan de gestion des fortifications Vauban font également partie des actions du schéma. Enfin, la desserte des sites touristiques du territoire et la valorisation des collines sont prévues dans le cadre d'un partenariat respectivement avec les compétences transport et environnement.

Concernant la politique d'enseignement musical, le projet d'établissement du CRR élaboré en 2009-2010, a permis de tracer les grandes orientations de son action et les besoins (cf. budget annexe CRR). Le soutien aux écoles de musique est poursuivi dans une optique affirmée de structuration de cet enseignement à l'échelle des secteurs. L'animation de ce réseau est également poursuivie. L'implication dans l'animation culturelle en période de vacances du CRR et du réseau est encouragée en lien avec le schéma tourisme.

Les fonds d'aide « manifestations » et « équipements » aux associations et communes en matière de culture, tourisme et sport sont reconduits sur la durée du PPIF et activés en cohérence avec les politiques communautaires ci-dessus.

## **II. Budget Primitif 2011**

<b>Commission 5 Tourisme, culture et sports (Budget principal)</b>				
	<b>DEPENSES REELLES</b>		<b>RECETTES REELLES</b>	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
		868 000 €	494 901 €	15 000 €
<b>Total</b>	<b>1 362 901 €</b>		<b>15 000 €</b>	

### **A/ Investissement 2011**

Après celle de Besançon en 2010, l'aire de camping-car de Nancray sera réalisée (90 K€). Le soutien au plan de gestion des fortifications Vauban de la Ville est poursuivi (169 K€). Le fonds d'aide équipements sera mobilisé sur les projets touristiques et ceux liées à la valorisation des collines (65 K€). Une contribution est versée au syndicat mixte des maisons comtoises de Nancray (31 K€).

Sur l'opération « équipements fluviaux », les travaux seront soldés en 2011 (129 K€).

### **B/ Fonctionnement 2011**

Le Grand Besançon contribue au financement du Musée de Nancray (340 K€) et verse des subventions, dans le cadre de partenariats 2011, à l'Office de Tourisme (70 K€) et à la Citadelle de Besançon (50 K€).

La politique de soutien et d'animation du réseau de l'enseignement musical est également poursuivie (100 K€), ainsi que le fonds d'aide « manifestations » (96 K€). L'animation de la rivière, l'implication du réseau dans l'animation musicale estivale et les initiatives de tourisme participatif sont enfin encouragées (25 K€).

Le Grand Besançon assure la gestion du port d'agglomération (100 K€).

Il effectue l'entretien et la communication sur les circuits pédestres et VTT (55 K€).

## BUDGET ANNEXE CRR

### I. PPIF 2011- 2015

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
<i>Projets en mode de gestion AP/CP</i>						
Cité des arts et de la culture - AP/CP n°06.3	17 207 000	12 054 655	3 037 154	1 384 769		33 683 577
<i>Projets en mode de gestion RàR</i>						
Parc d'instruments et de matériels Cité des Arts	34 600	342 700	196 000	35 000		608 300
Instruments renouvellement	20 000	20 000	20 000	20 000	35 000	115 000
Mobilier, informatique, véhicule	1 500	84 000	1 500	1 500	1 500	90 000
Grosses réparations bâtiments	10 000	10 000	15 000	15 000	15 000	65 000
<b>TOTAL dépenses investissement</b>	<b>17 273 100</b>	<b>12 511 355</b>	<b>3 269 654</b>	<b>1 456 269</b>	<b>51 500</b>	<b>34 561 877</b>
<b>Recettes d'investissement</b>						
Recettes d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
Cité des arts et de la culture - AP/CP n°06.3	10 643 586	7 946 666	4 212 462	3 307 008		26 109 722
FCTVA	1 409 209	1 563 627	332 392	9 961	7 175	3 322 365
<b>TOTAL recettes investissement</b>	<b>12 052 795</b>	<b>9 510 294</b>	<b>4 544 854</b>	<b>3 316 969</b>	<b>7 175</b>	<b>30 000 087</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>						
Dépenses de fonctionnement	Budget 2011	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
Charges de personnel	4 221 226	4 354 863	4 866 408	5 052 125	5 203 689	23 698 311
Charges à caractère générale non ventilables	221 975	227 016	407 059	407 103	407 148	1 670 301
Actions pédagogique	84 700	94 700	114 700	119 700	119 700	533 500
Actions culturelles	34 500	37 500	57 500	57 500	57 500	244 500
Prestations des services centraux	115 000	115 000	141 000	141 000	141 000	653 000
Cité des arts	15 995	15 995	15 995	15 995	15 995	79 974
Dépenses imprévues	10 000					10 000
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>	<b>4 703 396</b>	<b>4 845 074</b>	<b>5 602 662</b>	<b>5 793 423</b>	<b>5 945 032</b>	<b>26 889 586</b>
<b>Recettes fonctionnement</b>						
Recettes fonctionnement	Budget 2011	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
Recettes liées à l'activité d'enseignement (inscriptions)	268 796	276 860	285 166	293 721	302 532	1 427 074
Autres recettes internes (locations instruments)	16 832	17 000	47 170	47 342	47 515	175 859
Recettes externes (subventions)	362 900	362 900	362 900	362 900	362 900	1 814 500
Produits divers de gestion courante	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000
<b>TOTAL recettes fonctionnement</b>	<b>652 528</b>	<b>660 760</b>	<b>699 236</b>	<b>707 963</b>	<b>716 947</b>	<b>3 437 433</b>

Le PPIF 2011-2015 proposé porte sur la poursuite de la construction de la Cité des Arts et de la Culture et sur la mise en œuvre du projet d'établissement 2010-2016 du CRR soumis à la validation du Conseil de Communauté de mars 2011.

#### A/ Cité des Arts et de la Culture

Les travaux se poursuivent selon le calendrier avancé qui prévoit une livraison fin 2012. L'AP ne subit pas de modifications, les crédits de paiement sont réajustés en fonction de l'avancement des travaux. A noter qu'en recette, 12,54 M€ de subventions sont à ce jour notifiés (soit 92 % des subventions inscrites au PPIF). Le Grand Besançon continue malgré tout de rechercher 476 K€ auprès de l'Etat pour atteindre les prévisions de départ.

Concernant l'entretien-maintenance du nouveau bâtiment, malgré un coût en ratio inférieur au coût d'entretien du CRR actuel (40 €/m<sup>2</sup> dans la future CAC contre 52 €/m<sup>2</sup> actuellement) le budget doit être adapté aux besoins des nouveaux locaux (+ 170 K€/an à compter de 2013).

## B/ Projet d'établissement

Ce second volet est indispensable au maintien du label CRR afin que notre établissement continue à jouer son rôle fondamental dans l'enseignement musical de la Région avec un 3<sup>ème</sup> cycle attractif et complet et une action renforcée sur le territoire communautaire. Le label conditionne aussi l'élargissement à la Franche-Comté du Pôle d'Enseignement Supérieur en Musique (PESM) de Bourgogne en cohérence avec le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES). Le rayonnement de notre capitale régionale et de notre Région sont donc en jeu.

Les principaux postes impactés :

- en investissement : une remise à niveau du parc instrumental et une évolution nécessaire en équipement informatique, audio, téléphonie. Il a été acté (Conseil de Communauté du 16 décembre 2010) de financer ces nouveaux investissements via une provision constituée notamment d'une partie de l'enveloppe « événement d'agglomération » 2010-2014,
- les ressources humaines : l'évolution est progressive et très sensible à compter de 2013. Elle est justifiée par les créations de postes ou d'heures de cours nécessaires pour se conformer au label CRR et développer un projet de CRR d'agglomération et de rayonnement régional,
- l'action pédagogique et culturelle : ces lignes très peu dotées jusque là, nécessitent d'être augmentées pour développer les projets.

En termes financier, un effort supplémentaire du Grand Besançon est nécessaire pour permettre au CRR de fonctionner dans la Cité des Arts et de développer ce projet d'établissement. A noter que la Ville va contribuer à cet effort via une évolution de l'attribution de compensation de la TP de - 100 K€ à compter de 2013. De plus, des négociations ont également été engagées auprès de nos partenaires Etat, Région Franche Comté et Conseil général du Doubs afin qu'ils nous apportent leur concours.

## II. Budget Primitif 2011

Commission 5 Budget annexe CRR *				
	DEPENSES REELLES *		RECETTES REELLES *	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	4 703 396 €	17 273 100 €	652 528 €	12 052 795 €
<b>Total</b>	<b>21 976 496 €</b>		<b>12 705 323 €</b>	

*\*hors frais financiers, subvention d'équilibre, recours à l'emprunt, provision*

### A/ Investissement 2011

Sur la Cité des Arts, 17 207 K€, dont 7 165 K€ de contributions des partenaires, permettront de réaliser la totalité des lots correspondant aux « Charpentes - Façades - Couverture » ainsi que la fin des lots « Gros œuvre » et la moitié des lots « Finitions intérieures ».

Il est prévu de renouveler le parc instrumental (54,6 K€), financé par la libération de la provision.

L'enveloppe prévue au titre des grosses réparations est diminuée de 5 K€ en 2011 (pas de grosses réparations 2 ans avant le déménagement) pour atteindre 10 K€.

### B/ Fonctionnement 2011

Le budget 2011 relatif aux actions pédagogiques (84,7 K€) et aux actions culturelles (34,5 K€) du CRR, est augmenté par rapport à 2010 de 20 % afin de développer ces projets (résidences d'artiste, saison culturelle, master-classes, conventionnement avec les partenaires).

Les charges à caractère général non ventilables s'élèvent à 221,9 K€. Elles regroupent des frais relatifs aux locaux principalement (loyers, charges, entretien), aux fournitures et à l'affranchissement.

Les recettes liées à l'activité d'enseignement s'élèvent à 269 K€ (augmentation des tarifs à hauteur de 3 % par an).

L'Etat et le Conseil général du Doubs versent respectivement une subvention de 308 K€ et 54 K€.

A noter que le Grand Besançon sollicite l'Etat et le Conseil Général du Doubs à hauteur de 20 K€ chacun en 2011, en plus des contributions habituelles. Par ailleurs une demande du même montant a été déposée auprès de la Région Franche-Comté.

## COMMISSION 6 : PROSPECTIVE, PREPARATION ET ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS PROJETS

### I. PPIF 2011- 2015

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
Préparation arrivée du TGV Rhin Rhône	50 000	50 000				100 000
<b>TOTAL dépenses investissement</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>
Recettes d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
<b>TOTAL recettes investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dépenses de fonctionnement	Budget 2011	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
AUDAB	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
Contribution au Syndicat Mixte SCoT	350 000	310 000	310 000	310 000	310 000	1 590 000
Préparation arrivée du TGV Rhin Rhône	58 000	58 000	58 000	58 000	58 000	290 000
Contribution au Syndicat Mixte Besançon Franche Comté TGV	35 000	80 000	175 000	175 000	175 000	640 000
Contractualisations - Prospective	85 000	85 000	85 000	85 000	85 000	425 000
Evaluation / Qualité externe	29 000	29 000	29 000	29 000	29 000	145 000
CDP + autres	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000	210 000
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>	<b>999 000</b>	<b>1 004 000</b>	<b>1 099 000</b>	<b>1 099 000</b>	<b>1 099 000</b>	<b>5 300 000</b>
Recettes fonctionnement	Budget 2011	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
<b>TOTAL recettes fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### A/ Investissement 2011-2015

La convention entre le Grand Besançon et la Ville de Besançon relative à l'arrivée du TGV se terminera en 2012 avec la conclusion des études sur le site Viotte.

#### B/ Fonctionnement 2011-2015

##### I. Prospective et évaluation

Autour du Pôle Stratégie et territoire (PST), la commission n°6 doit asseoir durablement deux missions nécessaires au Grand Besançon dans un contexte de mutation et de réformes :

- la redéfinition et l'adaptation permanente de ses politiques publiques au regard de l'évaluation et d'une analyse constante de la situation, des enjeux (prospective) et des besoins ; ce travail d'adaptation des politiques doit se faire en lien avec la Ville de Besançon (projet de territoire) et les autres collectivités (exemple : lien avec le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire de la Région en 2011) ; le concours de l'AudaB est attendu sur ce volet d'action,
- la construction et l'animation de coopérations : Centre Franche-Comté (Dole Vesoul Pontarlier...) comme socle principal, Métropole Rhin-Rhône, Suisse et autres coopérations bilatérales.

## 2. TGV et syndicat mixte

Le syndicat mixte Besançon Franche Comté TGV est appelé à jouer un rôle clé dans le développement et l'aménagement autour du TGV, le Grand Besançon assure une contribution significative dans la pérennisation et l'intervention de cette structure. La démarche du club TGV se poursuivra de manière pluriannuelle, avec le recours envisagé à une assistance extérieure ; d'autres missions externalisées permettront de valoriser durablement la dynamique de la grande vitesse. Le Grand Besançon pérenniserait son adhésion à *Trans Europe TGV* et *Villes et Régions de la grande vitesse* et participerait éventuellement à d'autres associations (adhésion envisagée dès 2011 / connexion ferrée à l'Euro Airport). La communication autour du TGV se poursuivra durant plusieurs années pour véritablement assurer un impact de la LGV.

Le Grand Besançon verse des participations au SM Scot et à l'AudaB.

Il poursuit son accompagnement des travaux menés par le Conseil de Développement Participatif (CDP).

## II. Budget Primitif 2011

Commission 6 Prospective, préparation et accompagnements des grands projets				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	970 000 €	50 000 €	0 €	0 €
<b>Total</b>	<b>1 020 000 €</b>		<b>0 €</b>	

### A/ Investissement 2011

Dans le cadre de l'arrivée du TGV, le Grand Besançon a conventionné avec la Ville de Besançon pour la conduite des études du projet d'aménagement du site Viotte (50 K€).

### B/ Fonctionnement 2011

#### 1. Prospective (85K€) et évaluation (30 K€)

En 2011, l'accent sera mis au niveau de la prospective sur deux axes :

- l'actualisation du projet d'agglomération (missions externalisées, séminaire...); la ligne évaluation et qualité externe est maintenant rattachée à la commission n°6 pour aider à l'adaptation des politiques (ceci intègre l'évaluation du PCET et la contribution à l'actualisation du projet d'agglomération),
- la construction de coopérations : Centre Franche-Comté (Dole Vesoul Pontarlier...), Métropole Rhin-Rhône (cotisation à hauteur de 30 K€), Suisse (mission exploratoire et programme d'actions).

#### 2. TGV (58 K€) et syndicat mixte (35 K€)

L'année 2011 permettra de mettre en place le syndicat mixte visant le développement et l'aménagement autour du TGV et dans lequel la CAGB aura à assurer une participation significative. Par ailleurs, le Grand Besançon adhère à deux associations (*Trans Europe TGV* et *Villes et Régions de la grande vitesse*) qui permettent à la CAGB d'être dans des réseaux d'information pour mener à bien le projet LGV Rhin-Rhône. Le Grand Besançon anime le *Club TGV* : dans ce cadre, il pourrait avoir recours à une assistance extérieure. Pour mémoire, le volet communication relève de la commission n°1 (130 K€ en 2011); l'objectif est de dégager des marges pour une communication propre à l'agglomération bisontine.

### **3. CDP (42 K€)**

Le CDP poursuivra ses travaux (saisines du Grand Besançon et auto-saisines) avec des visites de terrain, des recueils d'expériences, des interventions thématiques, des études, des formations, des événementiels... L'accent sera mis sur la valorisation des travaux (édition) et les partenariats (Coordination nationale des conseils de développement, acteurs régionaux, autres territoires...).

### **4. SCoT (350 K€)**

Le Grand Besançon maintient sa contribution au SCoT à hauteur de 350 K€. En 2011, le SCoT finalisera l'élaboration et l'approbation du Scot qui devrait intervenir fin 2011 compte tenu des délais de procédure administrative et de la nécessaire animation à mener pour une bonne appropriation. Par ailleurs, il anticipera la mise en œuvre du SCoT dans les documents communaux et préparera les modalités de suivi et d'évaluation du SCoT. Enfin, il engagera la mise en conformité avec le Grenelle 2.

### **5. AudaB (400 K€)**

Le Grand Besançon maintiendra sa cotisation à l'AudaB à la même hauteur en insistant sur le retour attendu de cette contribution sur les projets et les partenariats du Grand Besançon.

## COMMISSION 7 : HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

### HABITAT

#### I. PPIF 2011- 2015

A définir

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
<b>Projets en mode de gestion AP/CP</b>						
Subventions PLH (Création logements publics PCS et ORU)	1 111 432	1 050 520	672 480	818 178		3 652 610
Aides à la pierre déléguées	1 377 199	814 307	671 126	291 727		3 154 359
<b>Projets en mode de gestion RàR</b>						
Subventions propriétaires privés	200 000	75 000	75 000	75 000	75 000	500 000
Participation Etudes Habitat des communes	18 000	20 000	20 000	20 000	20 000	98 000
Soutien à la réhabilitation dans le parc public	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
Soutien à l'accession sociale	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	375 000
<b>TOTAL dépenses investissement</b>	<b>2 981 631</b>	<b>2 234 827</b>	<b>1 713 606</b>	<b>1 479 905</b>	<b>370 000</b>	<b>8 779 969</b>
<b>Recettes d'investissement</b>						
<b>Projets en mode de gestion AP/CP</b>						
Aides à la pierre déléguées (AP/CP)	784 650	721 800	504 712	364 961		2 376 123
<b>TOTAL recettes investissement</b>	<b>784 650</b>	<b>721 800</b>	<b>504 712</b>	<b>364 961</b>	<b>0</b>	<b>2 376 123</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>						
<b>Budget 2011</b>						
Études - observatoire Habitat	3 000	1 000	1 000	500	500	6 000
Études, pré-études, animation de dispositifs	75 000	75 000	75 000	30 000	30 000	285 000
Subventions diverses	25 000	5 000	5 000	5 000	5 000	45 000
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>	<b>103 000</b>	<b>81 000</b>	<b>81 000</b>	<b>35 500</b>	<b>35 500</b>	<b>336 000</b>
<b>Recettes fonctionnement</b>						
<b>Budget 2011</b>						
Subventions S/ études et animations OPAH	18 000					18 000
<b>TOTAL recettes fonctionnement</b>	<b>18 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 000</b>

Le Grand Besançon poursuit son engagement en qualité de financeur des opérations de construction et de réhabilitation de logements locatifs à loyers maîtrisés, publics et privés.

Le montant global des deux AP/CP « Subventions PLH » et « Aides à la pierre » n'évolue pas. Toutefois, il est procédé à des glissements des crédits de paiement pour permettre de suivre le rythme des demandes de paiement adressées par les bailleurs publics bénéficiaires des subventions compte tenu de la rapidité des transactions réalisées dans des contrats de VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement), de la livraison prochaine de nombreuses opérations dans le cadre du droit commun et des Programmes de Rénovation Urbaine de Planoise et Clairs Soleils.

Autre priorité du Grand Besançon, la réhabilitation des parcs privés et publics. Ainsi le soutien aux propriétaires privés qui, dans le cadre de l'OPAH, souhaitent réhabiliter leur logement, se monte sur la durée du PPIF à 500 K€. Parallèlement, les bailleurs publics disposent d'un budget d'1 M€ dont une partie conséquente sera consacrée aux opérations de réhabilitation situées dans le quartier concerné par le Programme de Rénovation Urbaine de Planoise (engagement du Grand Besançon via la signature de la convention locale de partenariat signée le 2 juillet 2009). La réhabilitation des logements existants va devenir un enjeu majeur de ces prochaines années.

Enfin, le soutien à l'accession sociale est maintenu afin de prolonger, sous une forme à définir, le dispositif de Pass-Foncier mis en œuvre en 2009.

## II. Budget Primitif 2011

Commission 7 Habitat				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	83 000 €	2 981 631 €	18 000 €	784 650 €
<b>Total</b>	<b>3 064 631 €</b>		<b>802 650 €</b>	

### A/ Investissement 2011

Le budget 2011 relatif aux « Subventions PLH » est en hausse par rapport à 2010 (+ 18 %) pour s'élever à 1,1 M€ et celui dédié aux « Aides à la pierre » est en augmentation de 87 % pour atteindre 1,4 M€. Ces augmentations sont justifiées par la nécessité de répondre à une évolution du mode de production de logements locatifs publics (mode d'achat de logements dans le cadre des VEFA de plus en plus utilisé par les bailleurs sociaux) et donc à un nouveau rythme de paiement des subventions accordées aux bailleurs publics.

Le budget 2011 dédié à la réhabilitation des logements locatifs publics s'élève à 200 K€ afin de répondre aux engagements du Grand Besançon pour le financement des opérations de réhabilitation dans le cadre du PRU de Planoise. Le même volume budgétaire est dévolu à la réhabilitation des logements privés, qu'ils soient locatifs ou occupés par leur propriétaire.

Un budget de 75 K€ est prévu en 2011 pour aider les ménages modestes à accéder à la propriété, dans la continuité de la politique d'aide à l'accession sociale mise en œuvre depuis 2009 par le Grand Besançon.

Concernant les recettes, elles sont évaluées à 784,6 K€ et concernent des crédits délégués par l'État dans le cadre de la convention « Aides à la pierre ». Ces recettes s'incrémentent comme prévu par la convention, le Grand Besançon ne faisant pas l'avance de trésorerie pour le compte de l'État.

### B/ Fonctionnement 2011

Le budget 2011 est en diminution de 14 K€ par rapport au budget 2010 afin de participer à l'effort global de rigueur budgétaire. Le financement de l'équipe d'animation de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat demeure le principal poste de dépenses (60 K€).

Un budget de 5 K€ est maintenu pour soutenir des structures intervenant dans le domaine du logement et dans le cadre de conventions de partenariat (Agence Immobilière à Vocation Sociale par exemple).

POLITIQUE DE LA VILLE

**I. PPIF 2011- 2015**

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
<b>Projets en mode de gestion AP/CP</b>						
AP/CP Aires d'accueil des gens du voyage - Terrains familiaux	98 531	150 000	200 000	100 000	100 000	648 531
<b>Projets en mode de gestion RàR</b>						
Dépôts et cautionnements	1 000					1 000
<b>TOTAL dépenses investissement</b>	<b>99 531</b>	<b>150 000</b>	<b>200 000</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>649 531</b>
<b>Recettes d'investissement</b>						
Recettes d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
<b>Projets en mode de gestion AP/CP</b>						
AP/CP Aires d'accueil des gens du voyage - Terrains familiaux	34 260					34 260
<b>Projets en mode de gestion RàR</b>						
Dépôts et cautionnement	1 000					1 000
<b>TOTAL recettes investissement</b>	<b>35 260</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>35 260</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>						
Dépenses de fonctionnement	Budget 2011	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
Aires d'accueil des gens du voyage	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000
Action d'accompagnement en faveur des terrains familiaux	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
Subventions Politique de la Ville	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>	<b>335 000</b>	<b>335 000</b>	<b>335 000</b>	<b>335 000</b>	<b>335 000</b>	<b>1 675 000</b>
<b>Recettes fonctionnement</b>						
Recettes fonctionnement	Budget 2011	2 012	2 013	2 014	2 015	PPIF 2011-2015
Aires d'accueil des gens du voyage : redevances	65 000	65 000	65 000	65 000	65 000	325 000
Aires d'accueil des gens du voyage : subvention Etat	111 000	111 000	111 000	111 000	111 000	555 000
Terrains familiaux: redevances	0	10 000	15 000	15 000	15 000	55 000
<b>TOTAL recettes fonctionnement</b>	<b>176 000</b>	<b>186 000</b>	<b>191 000</b>	<b>191 000</b>	<b>191 000</b>	<b>935 000</b>

**A/ Investissement 2011-2015**

Le Grand Besançon a finalisé au cours de l'année 2010 la réalisation de l'aire de Saône. Cette dernière vient compléter le dispositif d'accueil pour les familles de passage.

Compte tenu de l'évolution constatée dans la demande de nombreuses familles de voyageurs, le Grand Besançon entend poursuivre son investissement en faveur des gens du voyage en réalisant des terrains familiaux ou des logements adaptés.

**B/ Fonctionnement 2011-2015**

Evolution notable à partir de 2011, la gestion des aires sera externalisée après une procédure d'appel d'offres dont le lancement interviendra au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011. Cette externalisation conduit à une augmentation significative du budget dédié à la gestion des aires d'accueil de 70,9 K€ en 2011.

**II. Budget Primitif 2011**

Commission 7 Politique de la Ville				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	335 000 €	99 531 €	176 000 €	35 260 €
<b>Total</b>	<b>434 531 €</b>		<b>211 260 €</b>	

#### A/ Investissement

Le budget 2011 relatif aux « Aires d'accueil des gens du voyage » est en forte baisse par rapport à 2010 (500 K€) et s'élève à 98,5 K€. Ce budget devrait permettre de financer dès cette année l'acquisition de terrains destinés à l'implantation de terrains familiaux.

Une recette de 1 000 € correspond aux dépôts et cautionnements reçus de familles des gens du voyage s'installant sur les aires qui sont reversés par la suite (neutre comptablement).

#### B/ Fonctionnement

Le budget 2011 (335 K€ contre 249 K€ en 2010) est en hausse pour permettre de financer des travaux de remise en état des sites avant le transfert au futur gestionnaire, ainsi que pour assurer les premiers versements liés à sa rétribution.

A noter que les recettes seront toujours perçues par le Grand Besançon et devraient atteindre 176 K€, dont 65 K€ pour les redevances perçues et 111 K€ au titre de l'aide versée par l'Etat pour la gestion.

**COMMISSION 8 : RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES, LES AUTRES COLLECTIVITES,  
LES SECTEURS ET AIDE AUX COMMUNES**

**I. PPIF 2011- 2015**

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2012	2013	2014	2015	PPIF 2011-2015
<i>Projets en mode de gestion APICP</i>						
Travaux de construction des casernes	4 010 797	572 000				4 582 797
<i>Projets en mode de gestion RàR</i>						
Acquisition de matériel en commun	50 000	50 000				100 000
Fonds d'aide aux études pré-opérationnelles projets structurants des communes	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
SM Aérodrôme de La Veze	123 300	33 330	68 810	68 810	68 810	363 060
Remboursement emprunt SIVOS (collèges)	55 000	50 000	45 000	40 000	35 000	225 000
<b>TOTAL dépenses investissement</b>	<b>4 254 097</b>	<b>720 330</b>	<b>128 810</b>	<b>123 810</b>	<b>118 810</b>	<b>5 345 857</b>
<b>Recettes d'investissement</b>						
	<b>Budget 2011 (hors RàR)</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>PPIF 2011-2015</b>
<b>TOTAL recettes investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>						
	<b>Budget 2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>PPIF 2011-2015</b>
SM Aérodrôme de La Veze	128 000	151 800	157 650	157 650	157 650	752 750
Agence foncière et ADEF	21 230	21 230	21 230	21 230	21 230	106 150
Etablissement public foncier (frais de portage)	38 760	40 000	40 000	40 000	40 000	198 760
Aides aux communes : Dématérialisation des marchés	1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	7 500
Contingent SDIS (+1,8% par an)	7 541 000	7 676 738	7 814 919	7 955 588	8 098 788	39 087 034
<b>TOTAL dépenses fonctionnement</b>	<b>7 730 490</b>	<b>7 891 268</b>	<b>8 035 299</b>	<b>8 175 968</b>	<b>8 319 168</b>	<b>40 152 194</b>
<b>Recettes fonctionnement</b>						
	<b>Budget 2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>PPIF 2011-2015</b>
Recettes de prestations de service Aide aux communes	125 000	135 000	150 000	150 000	150 000	710 000
<b>TOTAL recettes fonctionnement</b>	<b>125 000</b>	<b>135 000</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>150 000</b>	<b>710 000</b>

Dans le cadre de ses relations avec les partenaires, le Grand Besançon participe au Syndicat mixte de La Vèze. Il met en place un fonds d'aide aux études pré-opérationnelles.

Il contribue au financement de la construction, par le SDIS, des casernes des sapeurs-pompiers (Besançon Ouest et Est, Saône) et verse une contribution annuelle pour le contingent du SDIS.

Le Grand Besançon paye à l'EPF les frais de portage financier relatifs aux biens que ce dernier a acquis à la demande du Grand Besançon.

**II. Budget Primitif 2011**

Commission 8 Relations avec les partenaires, les autres collectivités, les secteurs et aides aux communes				
	DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
	7 730 490 €	4 254 097 €	174 000 €	0 €
<b>Total</b>	<b>11 984 587 €</b>		<b>174 000 €</b>	

#### A/ Investissement 2011

La participation aux travaux de construction des casernes, menés par le SDIS, s'élèvent à 4 M€. L'échéancier des dépenses est à nouveau recalé par rapport à l'avancement du programme d'investissement.

La contribution du Grand Besançon, versée au syndicat mixte de la Vèze, au titre de sa participation aux investissements est en hausse sur 2011. Elle est fixée à 123 K€ dont 90 K€ versés sous forme de subvention exceptionnelle au Conseil Général pour l'aménagement de la déviation de la RD 246 et 33,3 K€ correspondant à la participation habituelle au frais d'investissement.

Le fonds d'aides aux études pré-opérationnelles est de 15 K€.

Le budget 2011 relatif à l'acquisition de matériel en commun s'élève à 50 K€.

#### B/ Fonctionnement 2011

Le Grand Besançon contribue au financement du contingent du SDIS à hauteur de 7,5 M€.

Les frais de portage de l'EPF 2011 (38,8 K€) augmentent par rapport à 2010 (23 K€) du fait de l'augmentation du nombre de biens portés par l'EPF au bénéfice du Grand Besançon.

Pour le moment, le patrimoine porté pour le Grand Besançon ne fait qu'augmenter sans qu'aucun bien acquis par l'EPF ne soit restitué au Grand Besançon pour la réalisation d'une opération.

La participation de fonctionnement au SM de la Vèze (128 K€) est augmentée par rapport à 2010 du fait du remboursement des emprunts contractés pour la réalisation des travaux importants qui seront réalisés dès 2011.

Les recettes attendues des Communes sont estimées à 125 K€.

## COMMISSION 9 : GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

### I. PPIF 2010-2015 : Gestion des Déchets ménagers et assimilés (voté le 16 décembre 2010)

Dépenses d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2012	2013	2014	2015	Total années 2011 - 2015
AMO Projet gestion déchets	70 000					70 000
Mobilier, matériel	296 000	30 000	30 000	30 000	30 000	416 000
Conteneurs	600 000	350 000	350 000	350 000	350 000	2 000 000
Colonnes	120 000	70 000	70 000	70 000	70 000	400 000
Emprunts	12 010	127 000	133 000	140 000	147 000	559 010
Véhicules	550 000	50 000	50 000	50 000	50 000	750 000
Dépenses imprévues	50 000	93 000	132 200	77 800	53 000	406 000
Amortissements	53 600	150 000	150 000	150 000	150 000	653 600
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>1 751 610</b>	<b>870 000</b>	<b>915 200</b>	<b>867 800</b>	<b>850 000</b>	<b>4 601 010</b>

Recettes d'investissement	Budget 2011 (hors RàR)	2012	2013	2014	2015	Total années 2011 - 2014
Emprunt	81 793					81 793
Subventions	706 000					706 000
Amortissements	788 000	870 000	850 000	850 000	850 000	4 208 000
opérations d'ordre	165 817					165 817
Autofinancement	10 000		65 200	7 800		83 000
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>1 751 610</b>	<b>870 000</b>	<b>915 200</b>	<b>857 800</b>	<b>850 000</b>	<b>5 244 610</b>

Dépenses de fonctionnement	Budget 2011	2012	2013	2014	2015	Total années 2011 - 2015
SYBERT tri	1 897 500	1 922 000	1 980 000	2 062 000	2 062 000	9 923 500
SYBERT traitement des déchets résiduels	3 284 100	3 267 000	3 162 000	3 040 000	3 104 000	15 857 100
SYBERT déchetteries, gestion	4 528 716	4 564 000	4 564 000	4 564 000	4 564 000	22 784 716
Charges de personnel	4 460 000	4 290 000	4 354 000	4 420 000	4 486 000	22 010 000
Prestations des services centraux	162 000	165 000	168 000	171 000	174 000	840 000
Collecte OM résiduelles	865 000	865 000	882 300	900 000	918 000	4 430 300
Collecte OM recyclables	645 000	555 000	566 100	577 000	588 000	2 931 100
Collecte verre	382 800	435 000	372 000	405 000	420 000	2 014 800
Collecte cartons	90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	450 000
Services extérieurs divers	141 056	220 000	317 000	324 000	331 000	1 333 056
Communication	100 000	80 000	80 000	80 000	80 000	420 000
Prestations diverses	157 000	107 000	109 000	111 000	113 000	597 000
Fournitures administratives et techniques	440 000	420 000	429 000	437 000	446 000	2 172 000
Locations immob. Et mob.	158 000	130 000	133 000	136 000	139 000	696 000
Services partagés	300 000	286 000	292 000	298 000	304 000	1 480 000
Dépenses imprévues	50 000	20 000	20 000	20 000	20 000	130 000
Charges financières et diverses	183 717	74 400	68 500	62 000	54 000	442 617
Créances irrécouvrables titres annulés	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
Amortissements	788 000	870 000	850 000	850 000	850 000	4 208 000
Autofinancement	10 000		65 200	7 800		83 000
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>18 692 889</b>	<b>18 410 400</b>	<b>18 552 100</b>	<b>18 604 800</b>	<b>18 793 000</b>	<b>93 053 189</b>

Recettes fonctionnement	Budget 2011	2012	2013	2014	2015	Total années 2011 - 2015
REOM ménages	12 856 913	13 003 400	13 081 500	13 086 400	13 227 672	65 255 885
REOM non ménages	2 771 376	2 805 000	2 824 600	2 827 400	2 861 328	14 089 704
Ventes matières de récupération	461 000	502 000	516 000	531 000	534 000	2 544 000
Subventions	2 323 000	1 870 000	1 900 000	1 930 000	1 940 000	9 963 000
Autres produits	227 000	80 000	80 000	80 000	80 000	547 000
Amortissements	53 600	150 000	150 000	150 000	150 000	653 600
<b>TOTAL recettes de fonctionnement</b>	<b>18 692 889</b>	<b>18 410 400</b>	<b>18 552 100</b>	<b>18 604 800</b>	<b>18 793 000</b>	<b>93 053 189</b>

**A la majorité, 6 Contre, 3 Abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :**

- **le vote du Budget Primitif 2011, budget principal et budgets annexes,**
- **le plan pluriannuel d'investissement et de fonctionnement 2011-2015.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 113

Contre : 6

Abstentions : 3

PRÉFECTURE  
DE RÉGION FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DU DOUBS



D.C.T.C.J.  
Contrôle de légalité

**RECU 08 AVR 2011**

## Budget primitif 2011 - Présentation par chapitre

BUDGET PRINCIPAL						
Fonctionnement			Investissement			
	Chapitre	BP 2011		Chapitre	BP 2011	
<b>Dépenses</b>	opérations réelles	011 Charges générales	6 060 698	opérations réelles	16 Remboursement de capital *	3 881 549
		012 Charges de personnel	7 852 390		20 Immobilisations incorporelles	8 17 100
		014 Atténuations de produits	30 020 775		204 Subventions d'équipements versées	13 256 095
		65 Subventions	11 324 486		21 Immobilisations corporelles	1 420 474
		66 Charges financières	1 836 707		23 Immobilisations en cours	3 456 740
		67 Charges exceptionnelles	31 752 730		26 Participations et créances rattachées à des participations	5 18 291
		68 Dotations aux amortissements et provisions	34 000		27 Autres immobilisations financières	300 000
		022 Dépenses imprévues	180 000		020 Dépenses imprévues	150 000
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>89 061 786</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>23 600 249</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	5 707 545	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	107 545
		023 Virement à la section d'investissement	5 791 456			
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>11 499 001</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>107 545</b>
<b>TOTAL</b>		<b>100 560 787</b>	<b>TOTAL</b>		<b>23 907 794</b>	
<b>Recettes</b>	opérations réelles	70 Produits des services	3 406 585	opérations réelles	10 Dotations Fonds divers Reserves	82 5 327
		73 Impôts et taxes	52 581 171		13 Subventions d'investissement reçues	1 617 457
		74 Dotations, subventions et participations	27 011 391		16 Recours à l'emprunt *	9 606 009
		75 Produits de gestion courante	412 558		23 Immobilisations en cours	60 000
		76 Produits financiers	1 000		27 Autres immobilisations financières	300 000
		77 Produits exceptionnels	48 000			
		78 Reprise sur amortissements et provisions	16 992 537		<b>Total opérations réelles</b>	<b>12 406 793</b>
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>100 453 242</b>		040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	5 707 545
		opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)		107 545	opérations d'ordre
				<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>11 499 001</b>	
	<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>107 545</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 907 794</b>	
	<b>TOTAL</b>		<b>100 560 787</b>	<b>TOTAL</b>		<b>23 907 794</b>

\* intègrent les emprunts revolving

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS (en HT)								
Fonctionnement			Investissement					
	Chapitre	BP 2011		Chapitre	BP 2011			
<b>Dépenses</b>	opérations réelles	011 Charges générales	28 646 075 €	opérations réelles	16 Remboursement de capital	422 044		
		012 Charges de personnel	998 772 €		20 Immobilisations incorporelles	6 856 258		
		65 Subventions	1 578 000 €		21 Immobilisations corporelles	12 564 757		
		66 Charges financières	276 814 €		23 Immobilisations en cours	13 010 815		
		67 Charges exceptionnelles	2 500 €					
		014 Atténuations de produits	85 000 €					
		022 Dépenses imprévues	10 000 €		<b>Total opérations réelles</b>	<b>32 853 874</b>		
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>31 597 161 €</b>		040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	1 559 442		
		opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)		2 799 474 €	opérations d'ordre	041 Opérations patrimoniales	500 000
	023 Virement à la section d'investissement		28 515 811 €	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>2 059 442</b>			
	<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>31 315 285 €</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>2 059 442</b>			
	<b>TOTAL</b>		<b>62 912 446 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>34 913 316</b>		
<b>Recettes</b>	opérations réelles	70 Produits des services	433 060 €	opérations réelles	13 Subventions d'investissement reçues	2 393 400 €		
		73 Impôts et taxes	30 008 160 €		16 Recours à l'emprunt	704 631 €		
		74 Dotations, subventions et participations	3 380 418 €					
		75 Produits de gestion courante						
		77 Produits exceptionnels	27 531 366 €		<b>Total opérations réelles</b>	<b>3 098 031 €</b>		
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>61 353 004 €</b>		040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	2 799 474 €		
		opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)		1 559 442 €	opérations d'ordre	041 Opérations patrimoniales	500 000 €
							021 Virement de la section	28 515 811 €
			<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>1 559 442 €</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>31 815 285 €</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>62 912 446 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>34 913 316 €</b>		

BUDGET ANNEXE CRR						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	BP 2011	Chapitre	BP 2011	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	469 570,00	opérations réelles	16 Remboursement de capital	253 000,00
		012 Charges de personnel	4 221 226,00		20 Immobilisations incorporelles	77 000,00
		66 Charges financières	168 904,35		21 Immobilisations corporelles	66 100,00
		022 Dépenses imprévues	10 000,00		23 Immobilisations en cours	9 965 000,00
		65 Subventions	600,00			
		67 Charges exceptionnelles	2 000,00			
		68 Dotations aux amortissements et provisions	64 000,00		45 Opérations d'investissement pour le compte de tiers	7 165 000,00
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>4 936 300,35</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>17 526 100,00</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	19 755,00	opérations d'ordre		
		023 Virement à la section d'investissement	287 844,65			
<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>307 599,65</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>5 243 900,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>17 526 100,00</b>	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	285 628,00	opérations réelles	10 Dotations, fonds divers et réserves	1 409 209,00
		74 Dotations, subventions et participations	362 900,00		13 Subventions d'investissement reçues	3 212 813,00
		75 Produits de gestion courante	4 000,00		16 Recours à l'emprunt	5 165 705,35
		77 Produits exceptionnels	4 536 772,00		45 Opérations d'investissement pour le compte de tiers	7 430 773,00
		78 Reprise sur amortissements et provisions	54 600,00			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>5 243 900,00</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>17 218 500,35</b>
	opérations d'ordre			opérations d'ordre	021 Virement de la section de fonctionnement	287 844,65
					040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	19 755,00
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>0,00</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>307 599,65</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>5 243 900,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>17 526 100,00</b>

BUDGET ANNEXE DECHETS (vote le 16 décembre 2010)						
		Fonctionnement		Investissement		
		Chapitre	BP 2011	Chapitre	BP 2011	
Dépenses	opérations réelles	011 Charges générales	13 163 172	opérations réelles	16 Remboursement de capital	12 010
		012 Charges de personnel	4 460 000		20 Immobilisations incorporelles	340 000
		65 Subventions	20 500		21 Immobilisations corporelles	1 296 000
		66 Charges financières	4 900		23 Immobilisations en cours	0
		67 Charges exceptionnelles	30 500		020 Dépenses imprévues	50 000
		022 Dépenses imprévues	50 000			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>17 729 072</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>1 698 010</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	953 817	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	53 600
		023 Virement à la section d'investissement	10 000			
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>963 817</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>53 600</b>
<b>TOTAL</b>		<b>18 692 889</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 751 610</b>	
Recettes	opérations réelles	70 Produits des services	16 149 289	opérations réelles	13 Subventions d'investissement reçues	706 000
		74 Dotations, subvention et participation	2 323 000		16 Recours à l'emprunt	81 793
		75 Produits de gestion courante	500			
		77 Produits exceptionnels	161 500			
		013 Atténuations de charges	5 000			
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>18 639 289</b>		<b>Total opérations réelles</b>	<b>787 793</b>
	opérations d'ordre	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	53 600	opérations d'ordre	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (amortissements)	953 817
					021 Virement de la section de fonctionnement	10 000
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>53 600</b>		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>963 817</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>18 692 889</b>		<b>TOTAL</b>	<b>1 751 610</b>

BUDGET ANNEXE ZONE DU NORET					
	Fonctionnement		Investissement		
	Chapitre	BP 2011	Chapitre	BP 2011	
<b>Dépenses</b>	<b>opérations réelles</b>	011 Charges générales	10 140,00	16 Remboursement de capital *	942 905,00
		66 charges financières	10 000,00		
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>20 140,00</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>942 905,00</b>
	<b>opérations d'ordre</b>	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	210 185,00	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 280,00
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	10 000,00		
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>220 185,00</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>40 280,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>240 325,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>983 185,00</b>	
<b>Recettes</b>	<b>opérations réelles</b>	70 Produits de services	160 000,00	16 Recours à l'emprunt *	773 000,00
		77 Produits exceptionnels	30 045,00		
		<b>Total opérations réelles</b>	<b>190 045,00</b>	<b>Total opérations réelles</b>	<b>773 000,00</b>
	<b>opérations d'ordre</b>	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 280,00	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	210 185,00
		043 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	10 000,00		
		<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>50 280,00</b>	<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>210 185,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>240 325,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>983 185,00</b>	

\* intègrent les emprunts revolving

BUDGETS CONSOLIDES BP 2011					
	Fonctionnement		Investissement		Fonctionnement + Investissement
<b>Dépenses</b>	Total opérations réelles	143 344 459,35	Total opérations réelles	76 821 138,00	220 165 597,35
	Total opérations d'ordre	44 305 887,65	Total opérations d'ordre	2 260 867,00	46 566 754,65
	<b>TOTAL</b>	<b>187 650 347,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>79 082 005,00</b>	<b>266 732 352,00</b>
<b>Recettes</b>	Total opérations réelles	185 879 480,00	Total opérations réelles	34 286 117,35	220 165 597,35
	Total opérations d'ordre	1 770 867,00	Total opérations d'ordre	44 795 887,65	46 566 754,65
	<b>TOTAL</b>	<b>187 650 347,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>79 082 005,00</b>	<b>266 732 352,00</b>